

Notre revenu provincial

(suite de la 1ère page)

courante, M. Nicol dit que les recettes provenant du revenu ordinaire, pendant les six mois se terminant le 31 décembre 1921, ont été très satisfaisantes et que l'estimation des recettes serait tout probalement dépassée à la fin de l'exercice fiscal. Il y aurait aussi augmentation, sur les prévisions et la dépense ordinaire, pour l'année fiscale courante, du fait du montant des mandats spéciaux émis depuis le 1er juillet \$300,000.00, ainsi que l'indique l'état déposé sur la table de la Chambre, et aussi du budget supplémentaire qui sera soumis à la Chambre quant aux montants requis pour les différents services afin de compléter la dépense nécessaire de l'année courante. Cette augmentation dans la dépense serait plus que compensée par celle du revenu si l'on en juge par les recettes perçues jusqu'au 31 décembre.

PREVISIONS POUR 1922-23

Les prévisions des recettes et des dépenses pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1923, qui seront soumises à l'approbation de cette Chambre, ont été préparées avec soin, quant aux recettes, en tenant compte des résultats obtenus les années précédentes ainsi que des conditions financières actuelles, et quant aux dépenses, elles ont été basées sur les rapports des ministres des divers départements du service civil dont on trouvera des sommaires dans les états soumis aux membres de cette Chambre.

Elles sont comme suit:

Revenu ordinaire.....\$15,531,738.38
Dépenses ordinaires.....15,329,284.02

Surplus probable de
revenu.....\$ 202,454.36

EMPRUNTS

M. Nicol donne des détails sur les différents emprunts effectués par le gouvernement durant la dernière année fiscale et l'année courante.

En vertu de l'article 807 des Statuts révisés 1909, et d'un ordre en conseil du Lieutenant-Gouverneur, en date du 23 juin 1921, un emprunt temporaire de deux millions a été effectué à la banque de Montréal, portant intérêt au taux de six pour cent par année.

Cet emprunt a été effectué pour rembourser temporairement au fonds du revenu consolidé de la province, particulièrement, les avances considérables faites pour la grandissement du Sanatorium de Ste-Agathe de Montserrat pour la construction d'une annexe au palais de justice de Montréal; pour la construction d'un pont sur la rivière Batiscan; comme aide à la colonisation et dépense pour la voirie en vertu de la loi des bons chemins, 1912, dépenses auxquelles suivant la loi qui les autorise, il doit être pourvu au moyen d'emprunts permanents.

Cet emprunt a été payé à son échéance à même le revenu ordinaire.

En vertu de la loi 11 George V, chap. 3, des obligations au montant de \$6,000,000.00 ont été émises, datées du 1er mai 1921, portant intérêt au taux de cinq et demi pour cent par année, payable semi-annuellement le 1er mai et le 1er novembre, devant dus le 1er mai 1926, sujet à rachat en tout ou en partie cinq années de la date de l'émission, au pair et intérêt accru.

Le principal et l'intérêt payable en cr à la banque de Montréal, à Québec ou à Montréal, ou à Toronto, à l'option du porteur. Des bons de dénominations de \$100.00, \$500.00, \$1,000.00, \$500,000.00 et \$500,000.00 ont été émis.

Des souscriptions ont été demandées par l'entremise de la banque de Montréal aux principaux bureaux de courtage en Canada, pour \$1,000,000.00 de cette émission, et la souscription la plus avantageuse, c'est-à-dire celle de M. René T. Leclerc, de Montréal, au prix de \$95.775 et compris l'intérêt accru a été acceptée.

En sus du montant de \$1,000,000.00 de la même émission, \$1,000,000.00 de la même émission a été vendu à l'Université McGill, \$500,000.00 à l'Université de Montréal, \$500,000.00 à l'Université Laval, et ce, au pair avec l'intérêt accru.

Sur les \$2,000,000.00 ainsi vendus la province a touché \$2,905,009.23.

Le produit de ces \$2,000,000.00 a été employé à réduire les avances faites à même le fonds de revenu consolidé. L'intérêt accru, soit \$27,349.23 a été porté au crédit du compte d'intérêt.

La balance de l'émission a servi à payer les subventions faites à l'Université de Montréal, en conformité de la loi 10 George V, chapitre 3; à l'Université Laval, et à l'Université McGill, en vertu de la loi 2 George V, chapitre 3, de la somme d'un million à chacune d'elles. L'Université de Montréal, ayant reçu \$200,000.00 en argent, des obligations au montant de \$200,000.00, restant entre les mains du trésorier provincial, pour être négociées le plus avantageusement possible dans l'intérêt de la province.

Conformément à la loi 10 George V, chapitre 3, des souscriptions ont été demandées par l'entremise de la Banque de Montréal aux bureaux de courtage en Canada, pour \$4,000,000.00 de cette émission, et la souscription la plus avantageuse, c'est-à-dire celle de M. René T. Leclerc, de Montréal, au prix de \$95.775 et compris l'intérêt accru a été acceptée.

En sus du montant de \$4,000,000.00 de la même émission, \$1,000,000.00 de la même émission a été vendu à l'Université McGill, \$500,000.00 à l'Université de Montréal, \$500,000.00 à l'Université Laval, et ce, au pair avec l'intérêt accru.

Sur les \$5,000,000.00 ainsi vendus la province a touché \$5,905,009.23.

\$97.62 y compris l'intérêt accru, et ils ont déposé la somme de \$3,909,573.73 à la Banque de Montréal au crédit de la province.

Le produit de cet emprunt a été employé à réduire les avances faites à même le fonds du revenu consolidé. L'intérêt accru, soit \$27,349.23 a été porté au crédit du compte d'intérêt.

BONS CHEMINS

L'état suivant indique ce qui a été dépensé jusqu'au 31 décembre 1921, en vertu de la loi des Bons Chemins, 1912, telle qu'amendée par les lois 5 George V, chapitre 3; 7 George V, chapitre 9; et 10 George V, chapitre 7, pour travaux faits par les municipalités et dans la construction des chemins du gouvernement; le montant reçu provenant des emprunts faits en vertu de la dite loi, le montant avancé à même le fonds consolidé, le montant affecté aux municipalités, et la balance à payer quand les travaux au montant de leurs crédits auront été faits, viz:

Paiements aux municipalités à date.....	\$20,137,832.34
Paiements pour chemins du gouvernement à date.....	8,315,737.11
Produits nets des emprunts.....	\$28,453,769.45
Excédent des paiements sur les produits des emprunts.....	22,601,964.13
Montant alloué aux municipalités à date.....	21,296,859.81
Montant payé à date.....	20,137,832.34
Balance à payer suivant le progrès des travaux.....	1,060,627.47

Ce qui précède fait voir que les paiements aux municipalités et sur les chemins du gouvernement, en vertu de la loi des Bons Chemins, 1912, telle qu'amendée par les lois 5 George V, chapitre 3; 7 George V, chapitre 9; et 10 George V, chapitre 7, s'élèvent à \$28,453,769.45 sur le montant de \$30,000,000.00 autorisé par la législature.

M. Nicol ajoute que le gouvernement a l'intention de soumettre à la législature actuelle un amendement à la loi des Bons Chemins, 1912, telle qu'amendée par les lois 5 George V, chapitre 3; 7 George V, chapitre 9; et 10 George V, chapitre 7, autorisant le gouvernement à emprunter une somme additionnelle, en vertu de ses dispositions, afin de pouvoir subvenir aux nombreuses demandes pour la construction des grands chemins.

M. Nicol finit par les remarques. Les différents états que je vous ai soumis tant démontrent que les dépenses prévues pour l'année 1922-23 sont de \$15,329,284.02, une augmentation de \$2,514,862.71 sur celles de 1921-22.

Les honorables membres de cette Chambre pourront peut-être demander pourquoi, dans un temps où nous prévoyons la stricte économie dans l'administration des affaires publiques et privées, nous nous disposons à dépenser au cours de l'année prochaine plus d'argent que nous n'avons d'abord proposé de le faire.

Je répondrai à ceci en déclarant que j'ai examiné les demandes des divers départements avec le plus de soin possible et réduit les dépenses au minimum en tenant bien compte des besoins de la province.

Nous avons cru qu'il y avait lieu d'économiser sur le budget des départements de la voirie, de la colonisation et de l'agriculture, nous devions dépenser tout ce que nous pouvions pour venir en aide aux ouvriers, aux colons et aux cultivateurs de la province.

Ainsi, vous verrez que pour l'agriculture, en 1919-20, nous avons dépensé \$1,183,513.76, et en 1920-21, \$1,348,613.76, y compris le subside fédéral.

Vous remarquerez aussi que dans le département de la colonisation les dépenses ont augmenté comme suit: 1919-20, \$709,000.00; 1920-21, \$1,453,097.16. Dans le département de l'Instruction publique, il y a eu aussi une augmentation de dépenses en 1920-21, de \$1,700,619.13.

Nous avons récemment payé à l'Université McGill, à l'Université Laval et à celle de Montréal une somme de \$1,000,000.00 chacune. Nous avons construit, aménagé et maintenu quatre écoles techniques, des écoles normales et des collèges d'agriculture.

Nous avons aussi approuvé la proposition d'accorder une large subvention annuelle aux collèges classiques de la province.

Je sais qu'il y a des gens qui croient que la plus forte partie de cet argent devrait être employée aux besoins des écoles élémentaires, mais ceux qui consacrent au progrès de l'éducation le meilleur de leur intelligence et de leur énergie en ont décidé autrement, et je crois qu'ils ont agi sagement.

Ces différentes institutions d'éducation supérieure préparent les jeunes gens et les jeunes filles, qui deviennent plus tard les têtes dirigeantes de la société, les professeurs professionnels, les industriels, les agriculteurs de la province. Vous ne devez pas oublier le fait que tout cet argent a été accompli sans toutefois négliger les petites écoles de la campagne pour lesquelles, comme je l'ai dit, le gouvernement a dépensé des sommes plus considérables d'année en année.

Nous avons une université de plus à aider: l'Université Bishop. Elle est traitée avec justice, en tenant compte de la position qu'elle occupe et de son utilité pour la minorité anglaise de cette province. Après s'être occupé des universités, des écoles techniques et des collèges classiques de cette province, le gouvernement dirigera ses énergies vers les écoles élémentaires de la province dans la campagne et dans les villes.

M. Nicol ajoute qu'il faut aider les écoles rurales protestantes et promouvoir la minorité anglo-protestante une aide généreuse. Il dit au sujet de la loi de régle des alcools:

LA LOI DES ALCOLS

Vous avez entendu dire, M. l'Orateur, que le gouvernement avait l'intention de faire certains amendements à la loi des liquesurs. Cette mesure n'a été décrétée que dernièrement, il n'y a pas encore un an qu'elle a été mise en pratique et il ne serait peut-être pas sage de l'amender avant que nous ayons fait l'expérience de son application et nous sommes d'avis qu'il ne devrait y être apporté aucun amendement de nature à changer ou

diminuer son efficacité au point de vue de la tempérance. Car nous ne devons pas perdre de vue que c'est une loi de tempérance.

Nous avons pleine confiance dans la Commission qui administre cette loi, et ce qui me concerne je suis bien résolu à lui donner toute l'aide qu'il me sera possible pour lui permettre de la mettre en vigueur. En attendant, la loi parfaitement mise à l'épreuve, nous ne saurions que lui faire nos compliments et nous apprécier cette mesure.

J'ai dit au commencement de mes remarques, que les pronostics nous annonçaient pour 1922 une meilleure année qu'en 1921.

Je n'ai pas l'intention de jouer le rôle de prophète. Il y a eu un ralentissement complet et diminution dans le prix des produits agricoles. En fait nous croyons que dans certains cas, la diminution, a été trop forte, quelques-uns des produits se vendant maintenant moins cher qu'en 1914.

L'agriculture est encore la plus grande industrie de cette province et l'effet de cette diminution est énorme dans la valeur des produits agricoles s'est fait sentir sur toute l'échelle industrielle. Le pouvoir d'achat du cultivateur s'est trouvé amoindri, la valeur des exportations a diminué et le commerce de gros et de détail en a subi la conséquence.

La prospérité de cette province dépend en grande partie de la prospérité du cultivateur et de celle des industries du bois.

La guerre a apporté à certaines gens du Canada quelques années de prospérité sans précédent. Je crains que plusieurs ne se soient permis de croire que cela devait durer. L'année 1921 les a rudement éveillés.

Après avoir conseillé l'économie, M. Nicol fait un compliment au premier ministre, se dit assuré de la prospérité du pays et fait des souhaits pour celle de Québec.

LE BUDGET DU QUEBEC 1922-23

Voici comment se répartissent les dépenses du Québec pour 1922-23, selon les prévisions du trésorier provincial rendues publiques hier, à Québec:

Service de la dette.....	\$ 3,539,123
Législation.....	48,475
Administration générale.....	953,450
Justice.....	1,422,958
Instruction publique.....	1,838,322
Salaires d'agents.....	1,065,625
Écoles de réformation, écoles industrielles.....	310,000
Hygiène.....	190,500
Travaux publics et travail.....	848,555
Agriculture.....	910,500
Chemin.....	1,500,000
Terres et forêts.....	510,000
Colonisation, mines et pêcheries.....	785,500
Installations de charbon.....	46,535
Charges au compte.....	270,000
Services divers.....	216,450
Total.....	\$15,829,284

JOURNALISME

CE QU'EST LE GRAND REPORTAGE

M. PELLETIER TRAITE DES ENQUÊTES SPÉCIALES ET DES CHRONIQUES PARTICULIÈRES DES QUOTIDIENS, A SON COURS DE JOURNALISME, HIER SOIR.

A la chaire de journalisme, hier soir, à l'université, M. Georges Pelletier a poursuivi son traité sur la rédaction du journal en parlant du grand reportage, des enquêtes spéciales, de la chronique parlementaire et de la chronique d'actualité. M. Noël Fautoux, de son côté, a fait l'histoire de la presse anglaise de l'époque contemporaine.

Les articles, a dit M. Pelletier, qui tiennent à la fois de la nouvelle et du commentaire, font le grand reportage, de ce qu'on appelle le grand reportage, ou le journaliste se cantonne pas dans l'information seule, mais il se fait entre eux, les commentaires, cherche à renseigner ses lecteurs sur ce qui se prépare en politique ou ailleurs.

Un des meilleurs champs d'action du grand reportage ce sont les enquêtes particulières sur des sujets d'actualité qui touchent à la race, aux conditions économiques, financières, commerciales, etc. La chronique et l'information parlementaire tiennent une place de premier rang dans plusieurs quotidiens.

Aussi l'actualité, la fantaisie, la page féminine doivent avoir leur place dans un quotidien bien organisé.

M. Pelletier parle de la façon dont ces rubriques se préparent.

M. Fautoux a parlé d'une époque intéressante du journalisme anglais depuis 1860 à nos jours. Le journal tend de plus en plus à se mettre à la portée des masses en abaissant ses prix, en servant les intérêts et en flattant les goûts populaires. Il se spécialise davantage et devient journal de finance et de commerce, journal de théâtre et de sports, journal de critique littéraire, journal d'illustrations, journal politique.

Le journal a sensation apparaît aussi avec les grands magnats de la presse.

Banquet de dentistes

Le Collège des chirurgiens-dentistes de la province de Québec a fêté, hier, dans un banquet à l'hôtel Windsor, les dentistes américains qui prennent part actuellement au congrès de l'American Institute of Dental Teachers qui se tient actuellement à Montréal.

Le banquet a été présidé par le Dr S. Doherty, parmi les convives on remarquait: Mgr Georges Gauthier, recteur de l'Université de Montréal; M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal; le Dr J. Nolin, professeur à l'Université de Montréal; M. Arthur Currie, principal de l'Université McGill; le Dr Thornton, doyen de la faculté dentaire de McGill; le Dr Webster, doyen de la faculté dentaire de l'Université de Toronto; et plusieurs autres.

Plusieurs discours ont été prononcés, la plupart d'un caractère technique. Toutefois, une forte intéressante exposition de vues au sujet de la préparation professionnelle des étudiants a été faite par M. Gauthier et par sir Arthur Currie.

Il y a des journaux qu'on ne feuillette distraitement. Il y en a d'autres qu'on lit. Le Devoir est un journal à lire. Un mois, 50 sous, un an, \$6.

FAITS DIVERS

NON COUPABLE DE PARJURE

LE MAGISTRAT LANCOT EXONÈRE M. RODOLPHE TREMPÉ QUI AVAIT DÉCLARÉ SOUS SÈRMENT AVOIR VU ENTRER M. AGILBERT THEORET AU 30 SAINT-JACQUES.

Le magistrat Lancot, siégeant en Cour d'enquête, hier, a acquitté J. Rodolphe Trempe, employé civil, de l'accusation de parjure qui avait été portée contre lui. Dans un affidavit assermenté, Trempe avait déclaré avoir vu M. Agilbert Theoret, candidat fermier dans le comté des Deux-Montagnes, entrer au 30, rue Saint-Jacques, où se trouvaient les quartiers-général du parti national-libéral-conservateur.

Comme M. Theoret ne s'était pas rendu à cet endroit, une plainte pour parjure a été portée contre Trempe.

Dans son jugement le magistrat Lancot a déclaré que la preuve faite dans cette cause était tout à fait insuffisante et ne prouvait pas l'offense reprochée et, en conséquence, a acquitté l'intimé.

AUX SESSIONS

Le juge Décarie, siégeant en Cour des sessions spéciales, hier après-midi, a condamné à trois ans de pénitence un nommé Rolland Mainville, 20 ans, qui s'était reconnu coupable de l'accusation d'avoir obtenu une somme de \$20 en usant de fausses représentations. N'êtes-vous jamais venu devant moi? lui a demandé le président du tribunal. «Oui», a répondu l'intimé. «Ne vous ai-je pas renvoyé sur parole? — Oui», a répliqué Mainville. «Aujourd'hui, je ne puis me montrer éloquent et je vous condamne à trois ans de pénitence».

COUPABLE DE VOL

J.-C. Duquette, trouvé coupable d'avoir volé différents objets qui avaient été enlevés au Pacifique Canadien a aussi été condamné à douze mois de prison, aux travaux forcés.

Lawrence Hickey, trouvé coupable de vol, s'en est tiré avec trois mois de prison, aux travaux forcés.

De son côté, le juge Bazin a condamné à douze mois de prison aux travaux forcés, un nommé Alphonse Trudel, trouvé coupable de vol avec violence.

ILS SUBIRONT LEUR EXAMEN VOLONTAIRE

Le magistrat Gussion, siégeant en Cour d'enquête, hier, a condamné Adrien Sénécal et George Baker, âgés de 20 ans, deux jeunes criminellement responsables par le jury du comté de la mort de Ferdinand Paquette, qui a été trouvé mort, boulevard Pie IX, près de Montréal-Nord, le 7 décembre dernier, à subir leur examen volontaire. L'avocat de la défense a déclaré au président du tribunal, au début de la séance, qu'il n'offrirait pas de défense à ce stade des procédures. Conséquemment le magistrat a fixé l'examen volontaire, au 31 janvier.

VIOLENT INCENDIE

Un incendie d'origine inconnue a causé des dommages considérables vers 7 h. 30, hier soir, au magasin de M. N. Shaded, 379, avenue de l'Église, Verdun. Le feu a été découvert par un policier qui était à faire sa ronde et qui a entendu une légère explosion qui paraissait venir du côté du magasin mentionné. Il s'y est aussitôt rendu au pas de course et s'est rendu compte que l'explosion avait été causée par l'accumulation de fumée et de chaleur qui avait fait sauter la vitre d'une des vitrines. Il a alors sonné l'alarme et les pompiers de Verdun, sous les ordres du chef Duboué, se sont rendus sur les lieux. A leur arrivée, les flammes s'échappaient déjà par le devant du magasin. Ils ont dû travailler pendant plus d'une heure avant de les éteindre. Deux logements situés au-dessus du magasin ont aussi été endommagés par la fumée et l'eau. On évalue les dommages à environ \$10,000.

RIPOEL AUX ASSISES

Le procès d'Ostas Ripuel, de Ste-Véronique-de-Turgeon, accusé du meurtre de Mme Catherine Clermont, du même endroit, s'est institué, hier matin, devant le juge Monet qui préside les Assises de Ste-Scholastique. La tragédie s'est déroulée le 24 novembre 1920.

Plusieurs témoins ont été entendus au cours des séances d'hier et la cause se continue aujourd'hui.

La commission des finances

Demain après-midi, la commission échevinale des finances se réunira sous la présidence de M. Gosselin, pour discuter les économies à pratiquer dans le service des évaluateurs municipaux.

Au 31 décembre, le conseil a réélu le bureau des évaluateurs à l'exception d'un seul; et M. Hamilton Ferns, président du bureau, a demandé le réengagement de l'évaluateur omis de la liste, à deux reprises différentes. Le conseil a échoué son embarras en confiant toute l'affaire à la commission des finances.

Au port de Montréal

Revenu de la capitale, M. Martin nous a communiqué, ce matin, que le ministère fédéral projetait de grandes améliorations dans le port de Montréal au cours de la prochaine session.

C'est l'ambition de M. Mackenzie-King a dit le maire, de doter la métropole du plus beau port du monde, avec l'outillage le plus moderne.

Le Devoir vous donne en un an plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetiez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûterait plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par an.

Voici une bonne prescription contre hoquet, gastralgie.

Rien ne procure de soulagement aussi satisfaisant que de boire à petits traits quelques gouttes de "Nerviline" dans de l'eau sucrée. La Nerviline débarrasse des causes qui provoquent le hoquet, comme elle le fait des éructations, agiles, des gaz et des fermentations de l'estomac. Contre douleurs aiguës de l'estomac, gonflement, nausées et malaises semblables, fiez-vous à la bonne vieille Nerviline, l'ami véritable de chaque famille.

En vente chez tous les marchands 35c. la bouteille.

(ann.)

Notre commerce diminue encore

LES CHIFFRES INDIQUENT CLAIREMENT QU'IL FAUT TROUVER D'AUTRES SOURCES DE REVENU QUE LES DOUANES.—LA BALANCE COMMERCIALE NOUS EST FAVORABLE.

Ottawa, 25. — Les derniers rapports commerciaux n'indiquent aucune amélioration des affaires mais au contraire une diminution du commerce et du revenu pour le mois de décembre, pour les neuf mois de l'année fiscale et pour l'année 1921 tout entière. Ces rapports indiquent aussi que l'on devra chercher à se procurer autrement que par les douanes la plus grande partie du revenu nécessaire pour rencontrer les charges fixes et les dépenses courantes. Pour le mois de décembre, le revenu des douanes a été de \$9,911,908, comparativement à \$11,521,195 en décembre 1920; le même revenu pour les neuf mois de l'année fiscale a été de \$88,359,403, comparativement à \$145,442,224 pour la même période l'année précédente. La diminution pour les neuf mois est de plus de cinquante-sept millions.

Le seul point favorable de ces rapports, c'est qu'il reste une balance favorable très substantielle. En décembre, nos importations ont eu une valeur de \$60,050,166 et nos exportations une valeur de \$86,304,163 ce qui donne un total commercial de \$146,354,329. En décembre 1920, nous avions importé des marchandises évaluées à \$85,882,153 et nous avions exporté par contre des marchandises évaluées à \$149,166,478, ce qui donnait un total commercial de plus de 235 millions.

POUR L'ANNEE 1921

Le commerce du Canada pour l'année 1921, si l'on établit une comparaison avec 1920, indique de fortes diminutions pour les importations et pour les exportations. Voici les chiffres comparés:

Importations.....	1921.....	1920.....
.....	\$799,394,598	\$1,336,921,021
Exportations.....	1921.....	1920.....
.....	\$1,615,088,879	\$2,235,843,895

Balance du commerce.....\$ 816,694,281

En 1921, le Canada a importé du Royaume-Uni pour \$123,149,009 et a vendu à ce pays pour \$308,860,848. Nous avons acheté des États-Unis pour \$555,308,193 et nous leur avons vendu \$326,969,382. Nos relations d'affaires avec la république voisine nous laisse donc une balance de commerce défavorable s'établissant à \$228,338,811.

Au cours de 1921 nous avons importé beaucoup moins, de presque tous les pays; les seules exceptions sont l'Allemagne, la Grèce, le Mexique, les Pays-Bas et quelques petites possessions britanniques. Nos exportations ont aussi diminué dans tous les pays, excepte le Japon, où notre commerce s'est haussé de \$7,412,000 à \$10,094,000.

L'information politique indépendante, l'article politique indépendant, le commentaire fondé sur les faits, l'examen de toutes choses au point de vue de l'intérêt public: tel est le programme, telles sont les principales préoccupations du Devoir. Deux mois, \$1.

Le départ de M. Doucet

M. Jules Crépeau, directeur des services municipaux, nous a con-

firmé, ce matin, la démission de M. A.-E. Doucet, comme chef des travaux publics. Le départ de M. Doucet aura lieu le 31 janvier.

SERVICE DE LIBRAIRIE du "LE DEVOIR"

Les lecteurs du "Devoir" trouveront les ouvrages suivants au service de librairie du "Devoir":

BROCHURES DE PROPAGANDE

	Francs.	Unité.
Dixième anniversaire (luxe).....		80
Dixième anniversaire (ordin.).....		38
"Le Devoir", témoignages d'évêques.....		12
"Le Devoir", journal catholique par M. l'abbé Perrier.....		12
"Le Devoir", son action intellectuelle et morale, par M. Antonio Rerault.....		12
Pour l'exemple.....		25
Cinquième anniversaire du "Devoir" (1915).....		28

BROCHURES DE M. BOURASSA

UNE MAUVAISE LOI (1921).....	28
LA PRESSE CATHOLIQUE ET NATIONALE "LE DEVOIR", ses promesses d'avenir, ses conditions de survie (1920).....	38
LE CANADA APOSTOLIQUE (1919).....	60
LA LANGUE GARDIENNE DE LA FOI (1918).....	28
LA CONSCRIPTION (1917).....	12
L'INTERVENTION AMERICAINE, ses motifs, son objet, ses conséquences (1917).....	28
LA LANGUE FRANCAISE au Canada (1915).....	18
"LE DEVOIR", son origine, son passé, son avenir (1915).....	12
POUR LA JUSTICE (1912).....	12
CONSCRIPTION (en anglais) (1917).....	12
THE DUTY OF CANADA (en anglais).....	12

Le prix indiqué comprend les frais d'envoi, par poste, pour chaque unité.

Adresser toutes les commandes, avec remise par chèque au pair, mandat ou bon-poste, au

SERVICE DE LIBRAIRIE

"LE DEVOIR"

43, RUE SAINT-VINCENT, MONTREAL

Des yeux forts et sains rendent les physionomies plus attrayantes

Un médecin de ville dit comment se fortifier la vue dans une proportion aussi forte que 50% en une semaine dans

Une soirée littéraire

L'A. C. J. C. couronne cinq lauréats de son concours d'action intellectuelle, hier soir, à Saint-Sulpice — Le R. P. O. Lamarche fait une conférence sur la critique littéraire — Joli programme musical.

Pour la deuxième fois, l'Association de la jeunesse couronne, en une fête publique, les efforts de nos écrivains, lauréats de son concours d'action intellectuelle. Elle a rempli, hier soir, la salle Saint-Sulpice d'une foule qui a reconnu avec l'opportunité de son initiative, la mission qu'elle s'est donnée de promouvoir les productions littéraires de la jeunesse intellectuelle du pays.

L'Association a convié ses lauréats et ses amis à une manifestation d'art, hier, en leur offrant une conférence par le R. P. O. Lamarche sur la critique littéraire, et un concert par l'artiste Dufault, et la proclamation du verdict des jurés.

Le résultat du concours cette année a causé un peu de désappointement: des dix prix mentionnés, cinq seulement ont été accordés. Pour consoler les gens déçus, M. Guy Vanier a dit que le jury, dans quelques sections, n'a pas jugé les travaux d'un mérite suffisant, et dans d'autres sections, les jurés n'ont pu former une majorité quoiqu'il y eut des travaux d'une réelle valeur.

Le R. P. O. Lamarche a conduit avec vigueur une enquête sur la critique, semant des principes et projetant une vive lumière sur les productions d'art et de littérature du Canada français. Il veut que la critique ait chez nous une orientation, qu'elle connaisse une inspiration et qu'elle embrasse plus de domaines. Tous ont bien goûté sa manière originale de traiter le sujet et les fines réparties dont il a parsemé sa conférence.

Il est inutile de revenir sur l'éloge de M. Paul Dufault qui a été, comme toujours, à la hauteur de sa tâche, hier soir. Ceux qui l'ont entendu détailler les pures mélodies de Gounod, de Massenet, de Fauré, de Lippacher inscrites au programme, savent avec quel fini la voix de l'artiste exprime la pensée même des maîtres qu'elle interprète. Tous ont apprécié les *Derrière les Volontés* de Veillot de Gounod et la *Prière du Cid* de Massenet. M. Alfred Carrier accompagnait au piano.

M. l'abbé Philippe Perrier, président d'honneur de la soirée, a dit en quelques mots tout le travail de relèvement que l'Association de la Jeunesse a entrepris en préparant une élite intellectuelle. Il a souligné quelques passages de la conférence du R. P. O. Lamarche, pour insister sur une critique d'art et de littérature qui soit vraiment et franchement indépendante.

Au début, M. René Roband, président du cercle Dollier de Casson, a souhaité la bienvenue au nombreux auditoire.

LES LAUREATS

M. Guy Vanier a proclamé, hier soir, les lauréats suivants:

Prix de narration française. — Donateur: La Société des Artisans Canadiens-français. Lauréat, Mlle Ernestine Pineault (Joybette Soulanges) (Montréal). Ouvrage primé: *Dollard*.

Prix de poésie. — Donateur: M. Alfred Thibaut, sénateur. Lauréat, M. Alphonse Désilets (Québec). Ouvrage primé: *Dans la brise laurentienne*.

Prix de critique littéraire et de critique d'art. — Donateur: La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Lauréat, M. René Roband (Québec). Ouvrage primé: *Essai sur les contes canadiens*.

Prix d'histoire et de politique. — Donateur: M. Raoul Dandurand, sénateur. Lauréat, R. P. O. Lamarche (Ottawa). Ouvrage primé: *Beauharnois*.

Prix d'économie politique. — Donateur: M. René F. Leclerc. Lauréat, R. P. O. Lamarche (Québec). Ouvrage primé: *Les Bâtisseurs de l'Empire*.

LE R. P. O. LAMARCHE

Le R. P. O. Lamarche s'exprima en résumé comme il suit:

Le plus grand honneur, le plus aimable privilège que la jeunesse puisse accorder à un homme de mon âge, c'est de le conserver dans ses rangs. Au lieu de cela, la jeunesse montrealaise, par l'entremise du cercle Dollier de Casson, paraît me dire ce soir, bien gentiment d'ailleurs: Monsieur, sortez, s'il vous plaît, de nos rangs, montrez sur cette estrade et donnez-nous des conseils à la manière des anciens. J'ai accepté, malgré tout, dans le vague espoir que l'on m'inviterait peut-être à titre de collaborateur et que ma sentence d'exclusion au moins comportait un sursis. Au fait, je me souviens d'avoir lu un jour, sur la liste des collaborateurs de la *Revue des Jeunes*, le nom d'un jeune homme de soixante-trois ans, qui s'appelait Étienne Lamé.

Mais il fallait aussi causer littérature. N'étant point du métier, j'ai hésité pour de bon cette fois. Puis je suis allé demander un coup d'œil à Léon XIII comme un digne à certains autres un coup de main. Ce coup d'œil, je l'ai trouvé dans un passage d'une lettre du pape au cardinal Parocchi: «La vérité illuminée par l'éclat du langage pénètre plus facilement les esprits et s'en empare plus fortement. Il y a là une certaine similitude avec le culte extérieur de Dieu, qui a cette grande utilité d'élever l'esprit et la pensée des choses sensibles à la divinité elle-même.» Encouragé par ce grand texte, il ne me restait plus qu'à me fixer sur un genre littéraire en particulier. J'ai choisi de plein gré la critique, parce que la fondation des «Prix d'action intellectuelle» m'est apparue, il y a deux ans, comme l'entreprise de critique, la plus positive, la plus efficace qui ait été inaugurée depuis qu'un commencement de vie littéraire a pris racine au Canada.

Ce qu'il faut à notre critique, à l'heure actuelle, c'est une orienta-

LES HORREURS DE L'INDIGESTION

Soulagées par «Fruit-a-tives» le Médicament à Base de Fruits

L'indigestion est une des plus sérieuses maladies de l'heure présente, parce qu'elle est la cause de désordres graves.

Le Fruit-a-tives soulagera tous les jours de la mauvaise digestion, parce que ses tablettes contiennent les muscles de l'estomac, augmentent la quantité des sucs gastriques et font disparaître la constipation qui accompagne d'habitude la mauvaise digestion.

50c. la boîte: les 6, \$2.50. Boîte d'essai: 25c.

Chez les marchands ou expédiés par la poste sans frais par Fruit-a-tives, Limitée, à Ottawa.

pas de personnalité qui compte sans une doctrine... et impressionnisme, parce qu'il est impossible d'appliquer une doctrine sans recevoir des œuvres des impressions directes.

Quelle inspiration la critique canadienne va-t-elle puiser dans cette admirable synthèse? Sans parler des lois communes, la seule formule dogmatique proposée jusqu'à ce jour l'a été par M. l'abbé Camille Roy, mais sans accompagnement d'arguments et avec une rare largeur d'esprit: «C'est d'après toutes les conditions et toutes les circonstances de notre vie nationale qu'il faut essayer de fixer ici le goût littéraire et c'est cela que doit viser particulièrement la critique», disait-il en 1904 dans une conférence demeurée célèbre, où vous ne sauriez trouver la moindre trace de prescription contre les œuvres non expressives du terroir et à cachet personnel humain. Il y est même dit textuellement que «l'on ne peut exiger de nos écrivains qu'ils se contentent d'un répertoire de sujets exclusivement canadiens». Puis, ayant mis nos littérateurs en garde contre un piteux décalque des auteurs français modernes où leurs productions risqueraient de perdre toute espèce d'originalité, il s'empresse d'ajouter: «Sans doute il ne faudrait pas pousser trop loin cette critique, et jusqu'à oublier que nos livres canadiens, surtout quand ils sont bien faits, ressembleront toujours, par tonnement à des livres français». Nos écrivains ont-ils donc par là même, sans le vouloir, se sont-ils eux-mêmes imposés une limite à leur liberté d'expression? C'est ce que nous allons examiner.

Voici le noeud véritable de la question. Tout critique digne de ce nom est créateur: créateur du goût public, parfois inexistant, mais toujours à maintenir, à diriger, à recréer. C'est dans le public seul, écrit M. Pierre Lasserre, qu'une critique consciente de sa raison d'être, essaie de susciter des mouvements... Elle ne renonce pas pour cela à agir sur la littérature.

Toute heureuse floraison des lettres et des arts dépend en effet de deux forces génératrices: le génie individuel et un public suffisamment élevé, éclairé et sensible. Théorie lumineuse et riche de conséquences et partout féconde en applications. Ici, comme ailleurs, la puissance de l'argent porte au premier rang de la société un flot de bourgeois dont la fortune a été promptement, dont l'éducation sera lente, qui voudrait néanmoins, par droit de fortune, cueillir les moissons de l'esprit sans avoir au préalable cultivé son esprit et qui, à peine muni d'un peu de lecture et de maigres souvenirs de voyage, se croit déjà autorisé à rendre les décisions suprêmes en matière de théâtre ou de roman. Il n'a guère que son bagout pour propager le roman fade ou malhonnête. Mais au théâtre, il a ses deux mains pour applaudir et son argent pour occuper les premières loges. Et n'est-ce pas le don public, d'ordinaire irréprochable et parfois scrupuleux au dehors et dans sa vie de famille, qui, déposant ses scrupules au vestiaire, a été la cause depuis trois ou quatre ans que des théâtres aux quels un article du code devait interdire au moins leur appellation patriotique, ouvrent tout à tour dans Montréal et dans la partie la plus française de la cité, ce que j'appellerai des écoles du soir de prostitution!

Par bonheur je suis informé que la tournure des choses va probablement changer, et, pour des motifs illustrant cette thèse. En face de ce public abusé et coupable, la fois, une pincée d'humour s'est levée pour sauver l'art en même temps que pour venger l'honneur. En leurs veines, je suppose, coule un peu du sang des reîtres ferrailleurs qui suivaient jadis le roi de Navarre à son panache, puisqu'ils en gardent l'obstination farouche et la rancune concentrée. Mesdames et messieurs, je sais que les citations civiles à l'ordre du jour sont généralement de mauvais goût et d'avantage depuis la guerre. Mais il est des circonstances où la justice elle-même et l'élémentaire gratitude d'un peuple auraient sans doute à souffrir de cette réticence, impitoyable. C'est pourquoi je déclare que si la ville de Montréal peut espérer pour l'an prochain un théâtre qui soit, non pas un temple, mais au moins une salle baptisée, elle le doit en majeure partie aux écrivains du *Nationalisme* et à M. Victor Barbeau. Ces jeunes gens ont pensé que suivre le courant de la masse, c'est enlever au public une force sur laquelle il compte et dont la littérature et les arts ne peuvent se passer. Et pour autant ce sont des créateurs qui eussent mérité dans l'enquête d'être inscrits au premier rang des critiques.

La deuxième question du *referendum* était ainsi formulée: Lequel préférez-vous du critique dogmatique qui, dominant ses impressions et boudant parfois son plaisir, s'inspire uniquement des règles établies, ou du critique impressionniste qui, livré au charme d'une lecture ou d'un tableau, jouit de l'effet sans remonter aux causes et fixe l'essentiel de son métier dans l'aveu de ses préférences? Seule madame Henriette Charasson se déclare en faveur de l'impressionnisme critique. Tous les autres se réfugient dans la synthèse. Synthèse, synthèse: Vérité, vérité, pourrait-on dire en présence de tant et tant de conceptions artistiques et de divergences d'école. Voici la réponse de M. René Goulin: «Je pense que tous les genres de critique sont bons, hormis le genre insignifiant. D'ailleurs un critique qui ne peut pas dire ce qu'il n'a pas vu, n'est qu'un critique d'opinion, pas un critique d'art.»

Vous êtes un homme de parti? Lisez le Devoir pour savoir ce qu'on pense des partis, en dehors des partis, pour connaître ce qui se passe dans votre parti. Vous êtes un esprit indépendant? Lisez le Devoir pour savoir ce qui se passe chez les esprits indépendants. Un mois, 50 c.; un an, \$6.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES TANNEURS

C'est dimanche après-midi que sera tenue l'assemblée des employés de tanneurs. Cette réunion aura lieu à la chambre 28 du numéro 3-est, rue Craig. Tous les tanneurs unionistes ou non y sont cordialement invités. On voudra bien se rappeler que l'assemblée commencera à 3 heures 15 précises. Un représentant du conseil central des Syndicats catholiques sera présent.

FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX

Le Syndicat catholique et national des fonctionnaires municipaux tiendra, ce soir, une grande assemblée aux quartiers généraux des Syndicats catholiques, 3-est, rue Craig. Des questions d'un intérêt particulier seront discutées à cette réunion et nul doute que tous les membres se feront un devoir de venir prendre part à la discussion qui promet d'être intéressante.

CERCLE LEON XIII

Jeudi soir, au local ordinaire, 3-est, rue Craig, le cercle d'études ouvrières Léon XIII tiendra son assemblée régulière. L'abondance des matières au programme lors de la dernière réunion a empêché M. Eudicé Provost de nous donner ses vues sur le contrat collectif du travail. Cette question d'un si grand intérêt pour les ouvriers sera donc de nouveau discutée au cours de l'assemblée. On voudra bien se rappeler que l'assemblée commencera à 8 heures 30 précises. Les réunions du cercle sont ouvertes à tous les ouvriers qui par ailleurs doivent se compter pour certains d'y recevoir la plus cordiale bienvenue. L'entrée est libre.

CONSEIL CENTRAL

Les délégués au conseil central des Syndicats catholiques et nationaux sont priés d'être présents à la prochaine réunion qui sera tenue, vendredi, à la salle numéro 30 des Syndicats catholiques et nationaux, 3-est, rue Craig. L'assemblée commencera à 8 heures 30 précises.

SYNDICAT DES WAGONNIERS

Tous les ouvriers du *Canadian Car* sont instamment invités à l'assemblée régulière du Syndicat qui sera tenue, ce soir, au no 78, Chemin de la Côte Saint-Paul, salle française. Le dimanche qui se suit depuis quelque temps dans cette industrie semble tirer à sa fin comme le témoignent des communications rassurantes qui sont lues à l'assemblée. On procédera à l'installation des officiers. M. J.-B. Beaudoin, trésorier de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, sera présent et portera la parole.

TRAVAILLEURS EN CHAUSSURES

C'est ce soir que le Syndicat catholique et national des travailleurs en chaussures tient son assemblée régulière dans ses quartiers généraux au numéro 243, rue Maison-neuve. La réunion commencera à 8 heures 30 précises. Par ordre de M. Joseph Desroches.

CORPORATION OUVRIÈRE DE LACHINE

Le euehr organisé par la C. O. C. de Lachine et qui doit avoir lieu, ce soir, à la salle de l'Académie Picher, promet d'être un véritable succès. Le prix très populaire de dix sous d'entrée n'empêchera sûrement personne de profiter de cette récréation offerte par les ouvriers. On jouera franc jeu et les heureux gagnants ne regretteront pas leur dépense. On nous dit qu'il y aura également un prix de consolation pour les joueurs malchanceux.

A pertes

Toronto, 25 (S.P.C.) — M. D. B. Hanna, président du *Chemin de fer national*, a déclaré, devant le *Young Men's Club*, que la marine marchande canadienne a opéré à pertes durant l'année 1921. M. Hanna n'a pas spécifié quelle somme représentent les pertes subies par le gouvernement dans ses entreprises maritimes. Si la marine n'a pas rapporté d'argent, elle a au moins, dit-il, découvert des marchés pour les produits canadiens. Il a ajouté que 38 millions de pieds de bois de charpente ont été vendus aux Indes et en Egypte.

Montréal-Québec

NATIONAL-GRAND-TRONC

Les billets achetés pour transport entre Montréal et Québec et qui portent les noms des chemins de fer National ou Grand-Tronc seront acceptés sur l'un et l'autre de ces réseaux. Le service des trains est le suivant:

Départ de Montréal, gare Bonaventure, à 8 h. 20 a.m. tous les jours sauf le dimanche via Drummondville et le pont, arrivée à Québec (gare du Palais) à 2 h. 20 p.m. 8 h. 30 a.m. tous les jours sauf le dimanche via Richmond et le pont, arrivée à Québec (gare du Palais) à 3 h. 25 p.m.

11 h. a.m. tous les jours via Drummondville, Lévis et le traversier, arrivée à Québec à 4 h. 20 p.m. A 7 h. p.m. tous les jours via Drummondville, Lévis et le traversier, arrivée à Québec à 12 h. 10 a.m.

A 11 h. 30 p.m. tous les jours via Richmond et le pont, arrivée à Québec (gare du Palais) à 7 h. 30 p.m. prêt à occuper à Montréal à 10 h. p.m. et à l'arrivée à Québec jusqu'à 8 h. a.m.

Wagons-salons-cafés au train de 8 h. 20 a.m. et service de wagon-salon avec les autres trains.

Pour renseignements supplémentaires quant aux billets, réserves de places, etc., s'adresser à M. O. Daffoe, agent des voyageurs de la ville, 230 rue St-Jacques. Tél. Main 3620.

Une invitation cordiale à la maladie

C'est ainsi que se peut définir la constipation. C'est tout d'abord un état anormal, mais aussi dangereux parce qu'il conduit à l'indigestion, remplit l'organisme de poison et cause l'anémie. Vous n'avez pas besoin de prendre de purgatif ni d'affaiblir votre système avec quelque remède âpre et violent, ce qu'il vous faut, c'est un stimulant naturel doux pour vos intestins. Vous trouverez cela précisément dans les Pilules du Dr Hamilton, qui tonifient le foie, remettent les intestins en bon état de fonctionnement et mettent positivement fin à la constipation. Vous vous sentirez tout à fait remis après avoir régularisé votre organisme avec les Pilules du Dr Hamilton. Bonnes pour jeunes et vieux. Un vrai remède de famille. 25 sous chez tous les marchands ou de The Catarrhoxone Co., Montréal. (réc.)

TRIBUNAUX CIVILS

ÉVALUATION DE TERRAINS

LA COUR DE CIRCUIT REJETTE L'APPEL D'UN CONTRIBUABLE QUI POURSUIVAIT LA MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-TREMBLES.

La Cour de circuit a renvoyé une plainte de Joseph Lebeau contre la ville de Pointe-aux-Trembles. M. Lebeau attaquait la validité du rôle d'évaluation de la ville de la Pointe-aux-Trembles. Il se plaignait que des terrains qu'il possédait dans les limites de la ville et évalués à mille dollars l'arpent fussent estimés trop cher.

Il a soumis la question au conseil municipal tout d'abord. Le conseil a rejeté sa demande. Lebeau en a appelé alors de la décision du conseil municipal, à la Cour de circuit.

Le juge Dorion a rejeté la plainte sur des motifs juridiques. Le demandeur n'avait aucun droit d'appel à la Cour de circuit. Ce tribunal n'a pas le droit de considérer un rôle d'évaluation à moins qu'une plainte n'ait été faite devant le conseil municipal avant l'homologation du rôle et dans les trente jours qui suivent la décision du conseil. Aucune de ces deux conditions n'a été remplie. Il s'ensuit donc que tout appel direct dans le cas présent était impossible. La Cour de circuit n'a pas le droit de reviser un jugement d'un conseil municipal à moins que la plainte n'ait été portée dans les conditions ci-haut énoncées. D'ailleurs, le conseil municipal excédait sa juridiction en adjugeant sur une plainte portée après l'homologation du rôle.

Il n'y a recours contre le rôle d'homologation dans la présente cause que devant la Cour supérieure. L'appel a été en conséquence rejeté avec dépens.

RÉCEPTION AUX NOTAIRES DÉPUTÉS

CETTE SOIRÉE A LIEU AU «CLUB CANADIEN» HIER. L'ASSOCIATION DU NOTARIAT.

A l'occasion de sa réunion annuelle, l'Association du notariat canadien avait offert, hier soir, dans les salons du *Club Canadien*, un punch d'honneur aux notaires membres du parlement et de la législature.

La fête a été précédée d'une séance régulière de l'Association des notaires du district de Montréal, sous la présidence de M. Donald Rowat, le nouveau président, élu à la séance même à l'élection annuelle. Cette élection donna le résultat suivant: président, M. Donald Rowat, vice-président, J.-E. Lemire; secrétaire, René Papineau-Coureur, assistant-secrétaire, Lucien Morin; trésorier, J.-H. A. Bohémier; conseillers, Mes Victor Morin, A.-B. Gratton, Gustave Boudoin, Paul Paquet, René Faribault, Henri Séguin, Ernest Jassin et Emile Massicotte. L'élection a été suivie d'une discussion légale entre Mes René Morin, député, de Saint-Hyacinthe, et Téléphoneur Brassard, de Saint-Jean, sur une donation entre-vifs, mais réputée à cause de mort. Cette discussion était présidée par M. le juge Philippe Demers et par Mes Landre Bélanger et Camille Paquet, président de la Chambre des Notaires. Me René Morin a surtout fait ressortir le fait que cette donation contenait en réalité une substitution et que par cela même elle était légalement parfaite. Me Brassard a démontré au contraire, qu'il s'agissait d'une donation à cause de mort, qui par le fait même se trouvait illégale en n'étant pas contenue dans un contrat de mariage ou dans un testament. A la suite de la discussion, Mes Léandre Bélanger et Camille Paquet ont fait quelques commentaires, et le juge Demers a rendu un jugement à l'effet que cette donation était légale et qu'il y avait substitution.

Le punch offert aux notaires membres du parlement et de la législature fut accompagné de plusieurs santes à l'Association du notariat, et des membres plus haut mentionnés.

L'élection générale de l'Association du notariat canadien avait eu lieu dans l'après-midi, avec le résultat suivant:

Président, Victor Morin; vice-président, Joseph Sirois; secrétaire, M. Gustave Beaudoin, Montréal; conseillers généraux, L.-A. Brunelle, St-Liboire et Gaetan Valois, Lachine.

Au nombre des députés présents, on remarquait M. P.-A. Séguin, René Morin, L.-A. Ricard, J.-M. Richard, J.-A.-S. Ashby et plusieurs autres.

COURRIER DE NICOLET

Nicolet, 25. — Un incendie a détruit les granges et les étables de François Noël, cultivateur à Saint-Gregoire de Nicolet, municipalité

IL N'EST PAS TROP TARD

POUR Apporter LE LIVRET de BANQUE que nous vous avons adressé et FAIRE PARTIE DE NOTRE CAISSE DE NOËL



Si vous n'avez pas la lettre circulaire et le livret de banque que nous vous avons adressés, entrez dans l'une de nos succursales et demandez le gérant qui vous expliquera ce qu'est LA CAISSE DE NOËL.

CAISSES PROGRESSIVES

Déposez 1c ou 5c la première semaine. Augmentez vos dépôts de 1c ou 5c chaque semaine, et en 50 semaines la Caisse de : 1c paiera \$12.75 5c paiera \$63.75

Plus les intérêts à 3%

CAISSES DECROISSANTES

Même système que les Caisse progressive, seulement vous déposez les grosses sommes les premières semaines et à mesure que l'année avance la somme à déposer diminue. Ces caisses sont très en faveur.

CAISSES A MONTANTS FIXES

Déposez chaque semaine la même somme. Et en 50 semaines:

La Caisse de 25c donnera	\$12.50
La Caisse de 50c donnera	\$25.00
La Caisse de \$1.00 donnera	\$50.00
La Caisse de \$2.00 donnera	\$100.00
La Caisse de \$3.00 donnera	\$250.00
La Caisse de \$10.00 donnera	\$500.00
La Caisse de \$20.00 donnera	\$1,000.00
La Caisse de \$50.00 donnera	\$2,500.00

FAITES PARTIE DE NOTRE CAISSE DE NOËL LA BANQUE D'HOCHELAGA Fondée en 1874 12 SUCCURSALES SUR L'ÎLE DE MONTREAL 125 SUCCURSALES DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Confiez-nous vos Imprimés

Travaux de toutes sortes: VOLUMES, CATALOGUES, REVUES, BROCHURES, PROGRAMMES, MENUS, etc. Spécialité CIRCULAIRES BILINGUES format du «Devoir».

L'IMPRIMERIE POPULAIRE Limitée, 43, rue St-Vincent, Montréal. Main 7460.

Service de Librairie du «DEVOIR»

Fêtes du 111e centenaire de l'arrivée de Louis Hébert au Canada, par l'abbé A. Couillard Després . . . \$1.50
Louis Hébert, premier colon canadien et sa famille, par l'abbé A. Couillard Després 60
Observations sur l'Acadie Française, par l'abbé A. Couillard Després 75
Noblesse de France et du Canada, par l'abbé A. Couillard Després 50
Vie du Père Lacombe, O.M.I., (relie) 2.00
Débuts d'un missionnaire, par le R. P. Bonaventure Pélouquin Almonach de la langue française 1922 75
Plus qu'une maison (roman), par Luc Viatore et J. A. Foisy 25
Au pays de l'Érable, concours Société St-Jean-Baptiste 90
Résistance aux lois injustes (La) par le R. P. A. M. Mignault Chez nos ancêtres, par l'abbé Lionel Groulx 75
Brins d'herbe, par Monique 1.25
Nos Voyageurs, par le R. P. E. Leconte 75
Lendemain de conquête, par l'abbé Lionel Groulx 90
Silhouettes paroissiales, par le R. P. Louis Lalande 75
Autour de la Maison, par Michelle LeNormand 50
Couleur du temps, par Michelle LeNormand 75
Lettres de Fadette, 3ième et 4ième séries (chaque) 50
The Birthright, par Arthur Hawkes 3.00
Croquis laurentiens, par le R. F. Marie-Victorin 75
Recits laurentiens, par le R. F. Marie-Victorin 75
Jean-Daniel Dumas, par François J. Audet 1.00
Une maîtrise d'art en Canada, par Emile Vaillancourt 1.25
Anthologie des poètes canadiens, par Fournier et Asselin 1.25
Pour qu'on aime la Géographie, par Emile Miller 1.00
Comédiens et Amateurs, par Eugène Lassalle 1.00
Le petit monde (billets du soir), par Louis Dupire 50
Question ouvrière au Canada (La), par Arthur St-Pierre 50
Chasse aux millions (La), par J. Chs Harvey 25
Ce que dit la Jeunesse 1.00
Emballement (vers), par l'abbé Apollinaire Gingras 25
Nunances (billets du soir), par Yvonne Charette 75
Histoire du Canada, par l'abbé A. Desrosiers et C. Bertrand 1.50
Questions scolaires, par Mgr Ross 25
Pour l'Exemple, Hommages à M. G. N. Ducharme 25
Billets du Soir (3e série), par Albert Lozeau 75
Cap Eternité (Le) vers, par Charles Gill 75
Au cœur de l'histoire, par Raoul de Lorimier 2.00
A ces commandes, il faut ajouter 10% pour frais de port. On n'accepte les commandes qu'avec l'argent.

SERVICE DE LIBRAIRIE «LE DEVOIR» 43, rue Saint-Vincent, Montréal.

située sur la rive sud. L'incendie s'est déclaré de très bonne heure, vendredi matin. Tous les animaux de M. Noël ont péri dans les flammes.

—Il y a quelque temps, M. Ant. Leblanc, Alf. Vallières, J.-E. Pratte, Wilfrid Faucher et Napoléon Labarre, de Saint-Wenceslas de Nicolet, étaient appelés à Québec par M. Oscar Morin, sous-ministre des affaires municipales, pour lui soumettre leurs raisons au sujet de la demande d'incorporation du village de Saint-Wenceslas de Nicolet en municipalité distincte, MM. Leblanc et Vallières représentaient les opposants en cette affaire.

—Le 18 janvier dernier, les élèves du séminaire de Nicolet, à l'occasion de la fête de Monseigneur le supérieur, donnaient une soirée dramatique et musicale à laquelle M. Paul Dufault, ancien élève de la maison, a bien voulu prêter son concours distingué. L'assistance était nombreuse.

COMMERCE ET FINANCE

LA BANQUE NATIONALE

LA DIRECTION REMPLACER DEUX VACANCES ET PORTE LE NOMBRE DE SES DIRECTEURS DE SEPT A ONZE.

On nous communique de Québec l'information suivante: Québec, le 24 janvier 1922. — Notre estimable concitoyen, M. J. B. Laliberté, directeur de cette institution depuis nombre d'années et actuellement président, ne pouvant plus, pour cause de santé, donner son temps aux affaires toujours grandissantes de la Banque Nationale, a donné sa démission comme président, et comme une autre vacance vient d'être créée par la mort de notre regretté concitoyen, M. Chas Pettigrew, le bureau de direction de la Banque Nationale a eu à remplir ces deux vacances. Vu l'importance que la Banque a prise depuis quelques années, elle a décidé de porter le nombre de ses directeurs de sept à onze, et à cette fin a appelé à faire partie du bureau de direction M. Georges-E. L. Amyot, sir Geo. Garneau, M. H. Fortier et M. C. E. Taschereau. M. Amyot a été élu à la présidence du conseil d'administration et M. J. H. Fortier à la vice-présidence. M. G. E. Amyot, conseiller législatif, est président de la *Dominion Corset Co.*, qui est la plus grande manufacture du genre au Canada avec des succursales à Montréal, à Toronto ainsi qu'en Australie. Il est aussi président de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec et de plusieurs autres compagnies locales et directeur de plusieurs compagnies industrielles. Il fut président de la Chambre de Commerce de Québec et de l'Association des Manufacturiers Canadiens.

Sir Georges Garneau, ancien maire de Québec, principal organisateur et président du comité exécutif du tricentenaire de Québec, président de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec et intéressé aussi dans plusieurs autres entreprises commerciales.

M. J. H. Fortier, vice-président et gérant général de la maison P. T. Légaré, Ltee, et président de la Chambre de Commerce de Québec, président de la *Peregrine Plow and Stove Co.*, Merrickville, Ont., vice-président de la *Dominion Garriage Co.*, de Montréal, et président de l'Association des Manufacturiers Canadiens, division de Québec.

M. C. E. Taschereau, notaire, frère du premier ministre de la province de Québec, président de *Eastern Canada Steel and Iron Works, Ltd.*, directeur des assurances, *La Sauvegarde et L'Industrielle*, et aussi directeur d'autres compagnies.

Nous ne pouvons trop féliciter les directeurs de la Banque Nationale de s'être assurés les concours d'hommes aussi bien qualifiés et cotés dans le commerce, les quels joints aux directeurs actuels, MM. J. B. Laliberté, marchand de fourrures, Québec, Nazaire Fortier, marchand de cuir de Québec, N. Rock City Tobacco, ancien maire de Québec, A. B. Dupuis, marchand de gros de Québec, A. B. Busière et Cie provisions et grains en gros, de Québec, et Nap. Lavoie, gérant général de l'institution, font du nouveau bureau de direction de la Banque Nationale un des plus forts bureaux de direction des banques canadiennes et nous assurent qu'avec des administrateurs aussi qualifiés dans toutes les branches de la finance, du commerce et de l'industrie, notre belle institution canadienne française, fondée depuis 1860, continuera encore sa marche ascendante et contribuera encore davantage au développement du commerce, de l'industrie et de l'agriculture dans la province de Québec.

La Banque Nationale a 104 succursales et 243 sous-agences, un bureau à Paris, 14, rue Auber, lequel par ses résultats fait honneur à la Banque et au Canada.

Nouvelle maison

Québec, 25 (D.N.C.) — La "Gazette officielle" de la province annonce, ce matin, une importante transaction financière et commerciale. Une compagnie vient d'être formée dans le but d'acquiescer en bloc tout l'actif et d'assurer tout le passif de la société *Fagny-Lépinay & Frères*, qui fait actuellement affaires comme marchands de nouveautés en cette ville. La nouvelle compagnie continuera le même commerce, avec un capital de \$200,000. Cette compagnie est composée de MM. J.-A. Gagné et L. St-Laurent, avocats et conseils du roi, de M. Bernard Devlin, avocat, de M. Alphonse Manib, comptable et Mlle E.-G.-W. Lavallée, sténographe. La nouvelle compagnie continuera le commerce sous le nom de "Fagny-Lépinay Limitée".

Une faillite

New-York, 25. — La *New-York Curb Market Association* annonce que la firme W. E. Brisben & Co., 25 Broad Street, n'est plus un membre régulier de l'échange. La firme a fait une déclaration qu'elle ne pouvait faire face à ses engagements.

La bourse de la soie

New-York, 25. — Des dépêches privées reçues ici et enant des principaux centres du Japon, portent que la Bourse de la soie de Yokohama a encore suspendu ses opérations, comme suite de violentes fluctuations de prix récemment.

Un règlement

Rome, 25. — Le *Temps* annonce aujourd'hui que la *Banca italiana di Sconto* fera un règlement avec ses créanciers sur une base de 2 p.c. On s'attend à ce que les créanciers fassent une déclaration d'ici à quelques jours.

LA MATINÉE À LA BOURSE

LE DOMINION BRIDGE SE MET EN HAUSSE. — UN TON D'AMÉLIORATION SUR TOUT LE MARCHÉ QUOIQUE L'ACTIVITÉ RESTE AU MEME POINT QUE CES JOURS DERNIERS.

L'activité sur notre place, ce matin, a été sensiblement la même qu'hier. Il s'est vendu en tout 2,838 actions, dont 225 de Dominion Bridge, 165 de Detroit United Railway, 267 d'Ottawa Power et 205 de Mackay.

Le Bridge s'est mis spécialement en évidence par une avance subite d'un point et demi. Ouvert à 58 1/2, il a fermé à midi et demi au cours de 60 après avoir touché un haut de 60 1/4. Maintenant que la question du dividende semble réglée définitivement jusqu'à ce que les circonstances permettent de l'augmenter, la confiance reparaît dans le public et les commandes d'achat se font plus nombreuses. Le Detroit s'est mis à la hausse, mais assez légèrement, passant de 71 à 71 3/4; il a cependant touché au cours de la séance 72. Le Canadian General Electric a pris un point complet en passant de 95 à 96, sur quelques transactions seulement. Le National Breweries a perdu un point en tombant de 56 à 55. Le Mackay, dont l'activité ne s'est pas amoindrie depuis hier, s'est amélioré d'un point en faisant 82 1/2. L'Ottawa Power est en hausse d'un point et demi à 51 1/2.

A New-York la prime sur le dollar canadien varie de 4 1/2 à 5 1/2. Le franc français fait à Montréal, 0.867 et à New-York, 0.817. La livre sterling fait à Montréal, \$4.47 et à New-York, \$4.22 1/4.

OPÉRATIONS DE LA MATINÉE

(Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie.)

Cotations hors-ligne (le 25 janvier 1922) fournies par L. G. Beaubien et Cie.
Saguenay Pulp ordinaire: offre, 24.
New Bedford ord.: demande, 75; offre, 50.
New Bedford priv.: demande, 55; ventes, 5 à 5 1/2.
Laurentide Power: offre, 77.
Cuba Can. Sugar: demande, 4.
Tram. Power: demande, 17 1/2; offre, 17.
Whelan ordinaire: offre, 8; 17.
Ventes, 30 à 37, 25 à 27, 75 à 17.
N. A. P. P.: demande, 4; offre, 3.
Hollinger Gold: demande, 88.00; offre, 87.50; ventes, 10 à 15, 50 à 55, 50 à 75.
Winnipeg Elec. pfd.: demande, 30; offre, 29 1/2; ventes, 75 à 80.
Transactions de 10 h. à 11 h. 30.
A. Sugar—50 à 26, 25 à 25 1/2, 40 à 25 1/2.
Brazilian—200 à 30 1/2, 25 à 25 1/2.
R. E. 2nd pfd.—5 à 25.
Detroit—25 à 71 1/2, 25 à 71 1/2, 15 à 72.
Dom. Glass—25 à 56.
SS pfd.—15 à 41, 5 à 40 1/2.
Laurentide—10 à 74.
L'vail—10 à 35.
N. Power—45 à 88 1/2, 1 à 88 1/2.
Québec—80 à 22.
Shawinigan—25 à 105.
Toronto Ry—10 à 71 1/2, 25 à 82 1/2, 50 à 82, 50 à 82 1/2.
Illinois pfd.—33 à 80.
Ottawa Power—107 à 81, 25 à 81 1/2.
Ogilvie 14 à 135.
MacDonald—15 à 11 1/2, 5 à 11 1/2.
Dom. Glass—25 à 56.
Toronto Ry—10 à 71 1/2, 25 à 71.
Dom. Bridge—50 à 135 1/2, 50 à 59 1/2, 50 à 60, 25 à 60 1/2.
Nat. pow.—25 à 55 1/2.
Hillier—25 à 64.
Bell Tel.—34 à 168.
Dom. Can.—40 à 26.
Gen. Electric—1 à 25 1/2.
Cement pfd.—10 à 90.
Brampton—25 à 18 1/2.
Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

Can. Steamship com.—40 à 13 1/2.

LES GRAINS

Le marché des grains. — L'argent en barre fait 35 pence l'once.

Le marché des grains. — L'argent en barre fait 35 pence l'once.

Le marché des vivres

A Montréal, il est arrivé au cours de la journée d'hier, 705 caisses d'œufs; il en était arrivé, 2,320 caisses, le mardi précédent et 2,568 caisses, le jour correspondant en 1921.

Les arrivages de beurre, à Montréal, hier, ont été de 96 colis comparativement à 1,279 colis, le mardi précédent et à 1,637 colis, le jour correspondant l'année dernière.

Les arrivages de fromage, à Montréal, se sont établis, hier, à 2 boîtes, en comparaison de 5 boîtes, le même jour la semaine dernière et de 82 boîtes, le jour correspondant l'année dernière.

LES PRIX DU GROS

Il n'y a eu aucun changement depuis hier dans les prix de gros.

A Wall Street

New-York, 25. (10 h. 30) — Les vedettes du marché, hier, ont continué à se raffermir, dès l'ouverture, ce matin, à Wall Street. Le *Manitoba Sugar* s'est haussé de 4 points, l'*American Car* de deux points et le *Gulf States Steel* d'un point 3/4. L'*Electric Storage Battery* était la seule exception, perdant une légère fraction. Les aciers les plus en vue, les matériels, les moteurs ont réalisé de petits gains. Les rails spécialement les coals, étaient fermes, à l'exception du *Pacific-Canadian*. Le *Sears-Roebuck* a perdu un point, par suite probablement de son rapport annuel. La liste s'est raffermie après les trente premières minutes les chimiques et les engrais réalisant des avances substantielles.

New-York, 25 (Midi). — Chicago ayant provoqué une liquidation de *Sears-Roebuck*, commun et de préférence, ce dernier a fléchi de trois points. Le *Worthworth*, le *Corn Products* et le *General Asphalt* ont baissé d'un à deux points, l'*Union Pacific* et le *New-Orleans, Texas* et *Mexico* étaient les stocks les plus lourds parmi les rails. Le marché s'est repris un peu avant midi, les spécialités prenant la tête du mouvement. Le *Gulf States*, le *Crucible*, le *Sloss Sheffield* et le *Bethlehem Steel* ont avancé d'un point à deux points et demi. Le *Mexican Petroleum* se sont raffermis de même que l'*American Woolen* et l'*American Writing Paper* de préférence.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms* et le *Davidson Chemical* étaient au nombre des spécialités qui ont manifesté de la force, se haussant de 4 points 1/2 à 5 points 1/2, respectivement. Le marché monétaire avait les mêmes tendances qu'hier. Les prêts à vue sont ouverts à 5 p.c.

Le *Savage Arms*

LA VIE SPORTIVE

L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL AUX PRISES AVEC LE Mc GILL

Les étudiants de nos deux grandes institutions se mesureront ce soir dans une joute de hockey à l'aréna Mont Royal — Deux puissantes équipes en lice.

C'est ce soir qu'aura lieu la partie de hockey entre l'Université de Montréal et l'Université McGill. Cette partie promet d'être intéressante et l'intérêt sera général. Les amateurs qui la verront assisteront à une superbe exhibition. On peut s'attendre à ce que l'Université de Montréal fasse une grande lutte au Mc Gill, afin de remporter la victoire qui ferait honneur à la race canadienne-française, et qui montrerait notre valeur à Varsity de Toronto. Tous se rappellent que l'Université de Toronto a refusé dernièrement l'admission de l'Université de Montréal dans la ligue intercollegiale.

Les universitaires feront une lutte acharnée et feront l'impossible pour valoir la redoutable équipe du McGill.

L'alignement de l'Université McGill sera Stenson, gardien de buts; Goddard et Dineen, sur la défense; le fameux trio Flanagan-Anderson-Lynch, sur l'avant. D'un autre côté, le gérant Corrigan, de l'Université de Montréal, alignera sa plus forte équipe et se promet que son club remportera les honneurs de la soirée.

L'Université de Montréal aura sur

son équipe des étoiles de grande valeur, telles que Tremblay ou Latreille, gardien de buts; Desbiens, Courchesne ou Desmaré, sur la défense; les deux frères Lamarre, Sauvé, Leduc, Gilbert, Masson et Laurendeau, sur l'avant et plusieurs substituts.

Les chirurgiens-dentistes en congés à l'hôtel Windsor, assisteront à la partie de ce soir. Ils seront au nombre d'environ 200. Les amateurs de hockey viendront en grand nombre supporter les gris et bleus. C'est un geste admirable de leur part que venir de Sainte-Agathe à Montréal pour assister à la partie Université de Montréal et McGill. Les amateurs locaux se rendront en très grand nombre pour admirer les promesses de nos Canadiens-français. L'Université de Montréal remplacera le Canadien, qui joue ce soir à Toronto.

Ceux qui assisteront à la partie verront de la cohésion de belles combinaisons de la part de nos universitaires. Il y a toute apparence que l'aréna sera rempli à sa pleine capacité.

L'arbitre de la partie sera probablement Cooper Smeaton, que les amateurs aiment à voir.

Les séries de la classe "B" de la M. B. A.

Les parties jouées, hier soir, dans les séries de la classe "B", de la M. B. A., ont donné les résultats suivants:

	St-Lambert	
Achin	114 189 175 — 506	
Leroyer	148 182 173 — 503	
Camerlain	157 167 202 — 526	
Brousseau	165 181 185 — 521	
Pelletier	170 156 182 — 508	
Totaux	772 875 917 — 2564	
	Royal	
Egan	182 176 146 — 504	
Jobert	156 209 168 — 533	
Pelletier	240 164 179 — 583	
Vien	156 157 158 — 481	
Andy	237 178 256 — 669	
Totaux	981 879 907 — 2767	
	La Fontaine	
Cass	146 145 166 — 457	
Harvey	198 145 170 — 513	
Johnson	167 158 156 — 481	
Brown	163 171 156 — 490	
Kelly	165 127 127 — 419	
Totaux	839 746 775 — 2360	
	Westmount A.A.A.	
Jones	153 161 129 — 443	
Buckingham	145 119 158 — 422	
Shaw	132 176 170 — 478	
Jamieson	159 143 168 — 470	
Reddlesworth	212 180 204 — 596	
Totaux	801 779 829 — 2409	
	Florist	
Scott	166 185 168 — 509	
Miller	180 212 175 — 567	
Hayward	151 152 118 — 421	
Eddy	154 156 189 — 499	
Emberg	193 139 179 — 511	
Totaux	834 844 829 — 2507	
	Central Y.M.C.A. Grs	
Baird	156 159 200 — 515	
Peerson	160 176 177 — 513	
Uiley	183 169 156 — 508	
Moir	178 151 168 — 497	
Perry	195 163 200 — 558	
Totaux	872 818 901 — 2591	

	Mill End	
Gollins	147 146 127 — 420	
Manny	155 138 179 — 472	
Gray	156 128 142 — 426	
Thout	120 149 132 — 401	
Norton	141 218 198 — 557	
Totaux	719 779 778 — 2276	

	Florist	
Scott	166 185 168 — 509	
Miller	180 212 175 — 567	
Hayward	151 152 118 — 421	
Eddy	154 156 189 — 499	
Emberg	193 139 179 — 511	

	Central Y.M.C.A. Grs	
Baird	156 159 200 — 515	
Peerson	160 176 177 — 513	
Uiley	183 169 156 — 508	
Moir	178 151 168 — 497	
Perry	195 163 200 — 558	

Canadian Packing et Mabco victorieux

Deux blanchissages ont été administrés, hier soir, dans les séries de la ligue de hockey des Salaisons, au patinoir Victoria. Les clubs Mabco et Canadian Packing ont triomphé de leurs adversaires par le même résultat: 3 à 0. Dans la première joute au programme le Canadian Packing a battu le Davies et dans la seconde partie les Swifts ont été défaits par le Mabco.

Malgré ces blanchissages les deux joutes furent fort intéressantes et un grand nombre de spectateurs assistaient à ces parties.

Les équipes s'alignaient comme suit:

Canadian Pack.	Davies
St-Jacques	But
Kent	défense
Glass	défense
Charbonneau	Centre
Leduc	avant
Ranco	avant
A. Contant	Sub.
E. Contant	Sub.
1ère période	
Can. Packing	Glass
Can. Packing	Ranco
2ème période	
3ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
4ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
5ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
6ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
7ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
8ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
9ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
10ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
11ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
12ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
13ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
14ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
15ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
16ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
17ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
18ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
19ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
20ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
21ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
22ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
23ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
24ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
25ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
26ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
27ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
28ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
29ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
30ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
31ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
32ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
33ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
34ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
35ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
36ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
37ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
38ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
39ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
40ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
41ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
42ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
43ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
44ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
45ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
46ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
47ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
48ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
49ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
50ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
51ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
52ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
53ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
54ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
55ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
56ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
57ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
58ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
59ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
60ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
61ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
62ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
63ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
64ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
65ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
66ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
67ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
68ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
69ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
70ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
71ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
72ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
73ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
74ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
75ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
76ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
77ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
78ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
79ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
80ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
81ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
82ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
83ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
84ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
85ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
86ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
87ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
88ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
89ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
90ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
91ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
92ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
93ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
94ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
95ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
96ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
97ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
98ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
99ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant
100ème période	
Can. Packing	A. Contant
Can. Packing	E. Contant

Pas de point.

EUGÈNE BROUSSEAU TRIOMPHE DE DAVIS EN UNE RONDE

L'Américain n'a même pas eu le temps de se mettre en garde — Notre boxeur local gagne au moyen du coup dit "un-deux" — Burns, Delmont et Spunk sont victorieux — Le public est mécontent — Ce que dit un officier du Club Régat.

Eugène Brousseau a fait sa rentrée dans l'arène, hier soir, et notre boxeur local a mis son adversaire, Sailor Davis, hors de combat à la première ronde, après 30 secondes de combat. Cette victoire rapide a fort surpris les spectateurs et plusieurs même n'ont pas eu le temps de voir les coups portés par les combattants.

Dans les autres combats au programme, Jos Burns, de la Pointe-Saint-Charles, a également triomphé de son rival en une ronde et Mickey Delmont a été déclaré vainqueur à la troisième reprise lorsque Johnny Dunn, qui lui était opposé, l'eut frappé bas. Kid Spunk n'eut aucune difficulté à vaincre Mantha et les seconds de ce dernier durent jeter l'éponge dans l'arène à la deuxième ronde pour éviter que leur protégé soit mis définitivement hors de combat.

Les spectateurs, au nombre d'environ deux mille, n'ont pas été satisfaits de cette soirée organisée par le club athlétique Régat et plusieurs manifestèrent leur mécontentement en quittant le Monument National et parmi ceux-là nous devons mentionner tout particulièrement M. l'échevin Bray, le parrain de la commission de boxe suggérée au conseil de ville de Montréal. M. Bray a déclaré à ceux qui étaient près de lui qu'il se présenterait aujourd'hui devant le comité exécutif pour demander que des ordres soient donnés au club de police Bélanger pour que celui-ci ne permette aucune exhibition de boxe en notre ville tant que la commission n'aura pas été définitivement formée.

Nous n'avons pas mission de défendre les organisateurs de la soirée d'hier, mais nous croyons de notre devoir de donner notre humble opinion sur le combat Brousseau-Davis. Ce combat n'a sûrement pas été satisfaisant pour ceux qui désiraient voir Brousseau à l'œuvre afin de pouvoir se rendre compte de ce qu'il pouvait faire et pour savoir si réellement notre compatriote était réellement remis de son accident d'il y a deux ans, alors qu'il a été frappé de la paralysie; mais d'un autre côté notre boxeur local ne devait pas courir les risques de se faire battre en retardant le combat car un seul coup bien appliqué aurait suffi peut-être pour envoyer Brousseau au pays des rêves. Ceux qui ont suivi attentivement les mouvements de Brousseau ont cependant pu se rendre compte que notre ami Eugène possédait encore une droite fort dangereuse et qu'il peut encore se servir avec avantage de sa gauche.

Que peut-on dire de Sailor Davis? Peut-on prétendre que c'est un rien qui vaille ou qu'il n'a pas voulu se battre? Nous croyons à la chose impossible pour la simple raison qu'il n'a pas été assez longtemps dans l'arène pour pouvoir le juger et nous ne pouvons pas dire qu'il a refusé de livrer bataille car l'Américain n'a même pas eu le temps de se mettre en garde car Brousseau, dès le signal du commencement des hostilités lui a porté deux coups qui l'ont mis hors de combat, un coup de gauche suivi d'un direct de sa droite. Brousseau n'est pas entré dans l'arène pour tuer le temps ni pour donner une exhibition, mais il est entré avec l'intention bien arrêtée

de livrer un combat sérieux et de gagner aussi rapidement que possible et c'est ce qu'il a fait.

Après la soirée nous avons rencontré un officier du club Régat qui nous a fait la déclaration suivante: "Le public ne paraît pas être satisfait de la rencontre Brousseau-Davis et je le regrette amèrement; mais je ne puis pas m'expliquer ce mécontentement. L'on prétend que Davis est une poire. Comment peut-on faire cette affirmation lorsqu'on n'a pas su se rendre compte de la valeur de l'Américain? Aurait-on préféré que les deux hommes aient tué le temps pendant dix rondes? Alors qu'aurait-on dit? On aurait été bien fort que c'était une affaire arrangée. Si Brousseau avait menagé son adversaire pendant cinq ou six rondes on aurait critiqué Eugène et l'on aurait dit que le Canadien n'avait pu le battre en une ronde et qu'il aurait dû le faire. Brousseau n'a pas pris de chance et personne ne devrait blâmer notre compatriote d'avoir fait de son mieux. La bataille a été organisée honnêtement et elle a été disputée honnêtement."

DUNN FRAPPE BAS
Johnny Dunn a été disqualifié sur un "fou" à la troisième ronde du combat semi-final, où il rencontrait Mickey Delmont. Le boxeur américain avait été averti souvent d'être plus prudent, mais le dernier coup qu'il a porté a crevé les yeux et l'arbitre Georges Lepage ne put plus en tolérer.

Il est regrettable qu'un "fou" ait mis fin à la rencontre car les boxeurs étaient en train de se livrer une belle lutte. Delmont avait le meilleur jusqu'au moment de l'incident, mais Dunn semblait de taille à lui donner du fil à retordre.

BURNS VICTORIEUX
Joe Burns a vite disposé de Mickey Powers, qu'il a mis hors de combat à la première ronde du premier assaut de dix reprises.

Powers a essayé de mêler avec le boxeur local et il ne fut pas lent à s'en repentir. Au cours d'une mêlée dans un coin, il dut encaisser de solides coups dans le corps et ce fut trop pour lui. Après quelques autres échanges, Powers fut encore touché dans l'estomac et il fut envoyé au plancher. Il fit des efforts surhumains pour se relever mais l'arbitre avait eu le temps de compter les dix secondes réglementaires avant qu'il soit remis sur pied.

Les championnats
de patinage

Plattsburg, 25. — Charles Jewtraw, du Lac Placide, et Roy McWhirter, de Chicago, se sont partagés les honneurs aux tournois de championnats qui ont eu lieu ici, hier. Jewtraw gagna la course de 220 verges tandis que le patineur de Chicago a fini premier dans la course de trois-quarts de mille. A la fin de la journée les deux avaient quarante points à leur crédit.

Joe Moore et Russell Wheeler ont perdu la chance de se qualifier pour les finales à cause d'une collision où les deux tombèrent. L'accident se produisit à la fin de la course de 220 verges, lorsqu'ils se suivaient.

SOMMAIRE

Senior, 220 verges — 1. Charles Jewtraw, Lac Placide; 2. Charles Gorman, St-Jean, N. B.; 3. Roy McWhirter, Chicago. Temps 20 secondes.

Junior, 3-4 de mille — 1. Roy McWhirter, Chicago; 2. Fre Buendgen, Chicago; 3. Charles Jewtraw, Lac Placide. Temps 2 minutes, 7 4-5 secondes.

LA MORT DE BENOÎT XV

Une journée de plus

L'inhumation du pape qui devait avoir lieu cet après-midi a été remise à demain — La fortune du défunt.

Rome, 25 (S.P.A.) — Le corps du pape Benoît XV restera encore une journée exposé à Saint-Pierre. D'après un communiqué officiel publié hier après-midi, les funérailles pontificales n'auront pas lieu avant demain.

Le tombeau du défunt pape se trouvera en face de celui où repose le pape Pie VI et à côté de celui de la reine Christine, de Suède, qui abdiqua son trône en 1654, alla se fixer à Rome et y mourut en 1689.

Un demi-million de personnes ont passé devant le catafalque pour voir la dépouille mortelle. Les gardes ont dû exercer la plus grande surveillance afin de maintenir l'ordre parmi cette foule.

L'enregistrement officiel de la mort de Benoît XV a eu lieu hier

au Capitole. Le maire Valli a reçu lui-même le prince Aldobrandini, commandant de la Garde Nobile qui, avec le marquis Sachetti, agissant comme témoin. Le décès a été enregistré dans un registre spécial doublé de satin et gravé d'argent.

Le corps du pape sera placé à midi aujourd'hui dans son cercueil, fait de cyprès, lequel sera posé dans un autre cercueil de plomb. C'est sur ce dernier que sera mise l'inscription.

Si les anciens règlements sont observés, le prochain conclave comprendra 400 personnes environ et les frais s'élèveront à deux millions de lires.

Un examen du trésor privé du pape a démontré qu'il ne possédait que 700,000 lires, soit à peu près \$140,000.

A l'assemblée législative

Pour honorer la mémoire de Benoît XV

Québec, 24. — Après-midi, aujourd'hui, une fois le discours du budget lu par le trésorier provincial, M. Nicol, M. Taschereau, premier ministre, et M. Sauvé, chef de l'opposition, ont rendu hommage à la mémoire de Benoît XV et la séance s'est ensuite levée, en signe de respect. Voici les paroles de M. Taschereau et Sauvé, avant l'ajournement:

M. TASCHEREAU

Je crois que cette Chambre ne saurait pas être fidèle à ses traditions si elle ne s'associait pas au deuil qui aujourd'hui afflige le monde entier. Hier, nous apprenions avec une poignante émotion, la mort de Sa Sainteté Benoît XV. Les catholiques pleurent le chef de leur Eglise, et je connais trop les sentiments de nos compatriotes qui ne partagent pas nos croyances religieuses pour ne pas savoir qu'ils s'unissent pleinement à nous dans notre deuil et notre douleur.

Le Canada est l'un des plus jeunes membres de la grande famille chrétienne, nous aimons à le proclamer l'un des meilleurs et des plus fidèles. Quel que soit l'autel auquel chacun de ses fils va s'agenouiller, il sait adorer l'Éternel, l'Amour de l'humanité, la charité qui ne se lasse pas, la droiture et la sincérité. Benoît XV a réuni en lui toutes ces vertus au plus haut degré. Pendant la grande guerre, quand le monde affolé ne cherchait que des ennemis, le pape ne voyait que la famille chrétienne brisée dans son faisceau et il ne cessa de multiplier les appels à la paix et à la fraternité.

Je souhaite qu'une bonne providence lui ait donné, avant de s'éteindre, une suprême consolation, qu'il ait dû adoucir ses dernières angoisses, celle d'entrevoir la réalisation du vœu le plus cher de son pontificat, une humanité meilleure, plus unie, plus chrétienne.

Au nom de la députation, j'offre l'expression de nos regrets devant

la dépouille mortelle du souverain pontife, de notre vénération pour sa mémoire et de notre reconnaissance pour l'œuvre qu'il a accomplie.

Le juste ne meurt pas tout entier. Il laisse quelque chose dans le sillon qu'il a tracé: Une exhortation à mieux faire.

Je propose que cette Chambre, par respect pour la mémoire de Sa Sainteté Benoît XV, s'ajourne maintenant.

M. ARTHUR SAUVÉ

Je me joins de tout cœur à l'hommage que le premier ministre vient d'offrir à la mémoire de Benoît XV. L'Église catholique, le 25ème successeur de Saint-Pierre, au trône pontifical. Par son intelligence, ses vertus et ses œuvres, Benoît XV a non seulement conservé à son Église la haute influence de son infaillibilité et de la puissance incomparable de son organisation universelle, mais l'humble pape de la paix a prié et travaillé pour la réconciliation des chrétiens. Le Saint-Père des hommes le "servus servorum Dei" a su ramener au divin heros de Rome, de grandes nations qui en avaient été éloignées par ces tempêtes d'impie qui à diverses époques bouleversent les peuples.

Catholique, je m'agenouille devant le souverain pontife défunt, et tous les membres de cette Chambre s'inclineront devant le grand homme d'Etat chrétien que la mort vient d'atteindre.

Pour le bien et le salut de l'humanité comme pour assurer à l'Église l'intégrité de son auguste caractère et de sa puissance, la Chambre me permettra de souhaiter que le successeur de Benoît XV soit le digne continuateur de celui que les catholiques pleurent en ce moment.

La séance prit fin tout de suite après ces deux discours. La Chambre se réunira jeudi après-midi.

Hommage à Benoît XV

La maison Dupuis Frères ne manque jamais une occasion d'exprimer ses sentiments et ceux du public d'une façon aussi remarquable qu'originale. A peine la nouvelle du décès de Sa Sainteté Benoît XV était-elle parvenue à Montréal qu'une montre exposant un magnifique buste du pontife défunt attirait l'attention des nombreux passants sur la rue Ste-Catherine. Cette montre est remarquable par sa décoration sobre et d'un bon goût; de riches tentures aux couleurs papales forment un fond des plus appropriés; de chaque côté du buste de Benoît XV, un candelabre doré, puis une pancarte donnant un abrégé de la vie du pontife défunt. C'est l'expression de vénération de tous les catholiques de Montréal que la maison Dupuis a voulu représenter, et il convient de l'en féliciter. La maison Dupuis donne à toutes les personnes adultes qui en font la demande au bureau d'information, un portrait en couleurs 18 x 24 pouces, de S. S. Benoît XV.

Décès

ISAAC PARISI, décédé à l'asile de la Providence, 369-est, Ste-Catherine, le 24 du courant, à l'âge de 70 ans.

Soirée de cinéma à Montréal-Est

Le bureau de direction de la Caisse populaire de St-Octave de Montréal-Est, pour intéresser la population de cette jeune paroisse à l'œuvre éminemment patriotique et paroissiale des caisses populaires, a décidé de donner une grande soirée récréative en même temps qu'éducative sur le fonctionnement des caisses populaires, à l'école Richard rue Lelièvre, en la ville de Montréal-Est, vendredi, le 27 courant à 8 heures du soir. Et, pour la circonstance, le bureau de direction a loué le fameux film "LA VICTIME" qui a fait accourir les foules au théâtre St-Denis, il y a quelques semaines. En même temps, un conférencier distingué, M. Fabrice Girard, de la paroisse de St-Irénée de Montréal, dira les avantages nombreux que procure l'établissement des caisses populaires dans les paroisses surtout pour les ouvriers et le petit peuple. Le prix d'entrée n'est que de trente-cinq sous et les bénéfices sont pour venir en aide à la caisse fondée en

IRLANDE

AU CONGRÈS DES IRLANDAIS

UN PROJET DE LIGUE INTERNATIONALE — LA FÊTE NATIONALE — UN INSTITUT TECHNIQUE

Paris, 25. — (S.P.A.) — Les congressistes d'origine irlandaise ont décidé, hier, d'organiser une ligue irlandaise internationale ayant des ramifications dans tous les pays où se trouvent un groupe suffisant de personnes de descendance irlandaise.

Parmi les méthodes adoptées pour propager la connaissance de l'Irlande et de ses fils, on note la publication d'un annuaire des contemporains irlandais, d'un journal international irlandais publié en gaélique et en anglais; l'échange de professeurs irlandais avec les universités des autres pays, l'établissement de bourses dans les écoles irlandaises et la propagande par le cinéma.

Le deuxième jour du congrès a été consacré entièrement aux questions pratiques.

Hier avant-midi, le congrès a approuvé une demande du gouvernement irlandais pour avoir la permission d'instituer en Irlande au moyen de l'organisation internationale un souvenir permanent aux Irlandais répandus à l'étranger. On a suggéré que cette forme de souvenir serait d'établir dans chaque comté de l'Irlande un institut technique soutenu au moyen de dons aux universités irlandaises et aux laboratoires.

La Ligue fera renaitre la coutume d'observer la "Old Hometown Week" parmi les Irlandais dans les pays étrangers.

Il a été décidé de recommander au gouvernement irlandais que le gouvernement lui-même entreprenne d'organiser et de diriger la participation de l'Irlande dans toutes les expositions industrielles étrangères.

Les délégués ont indiqué qu'ils attendaient de grands résultats de l'Olympiade qui aura lieu à Dublin, l'automne prochain.

Le côté social du congrès a été brillant. Un concert irlandais, lundi soir, a été couronné de succès.

Le cardinal Bégin et les Acadiens

Shédiac, N.B., 25. — Le cardinal Bégin, de Québec, vient, par l'entremise de Mgr Jean Hébert, de Bonaventure, N.B., de verser une généreuse contribution au fonds de construction de l'église-souvenir de Grand-Pré.

En même temps, le vénérable cardinal donne au projet sa haute approbation et forme des vœux pour en assurer le succès. Il exprime encore une fois sa grande sympathie pour le peuple acadien et tout ce qui concerne son bien-être spirituel et temporel.

Le cardinal a sans cesse porté le plus vif et le plus bienveillant intérêt aux Acadiens dont il a toujours été le sincère et puissant ami.

Mgr Mathieu

Québec, 25. — Nous apprenons de Régina, Saskatchewan, que Mgr Mathieu, qui a été opéré il y a quelques semaines se rétablit assez promptement et qu'il est actuellement en voyage en Californie, accompagné de son secrétaire, Mgr Z. Marois, grand-vicaire de Régina.

Feu le sénateur Boyer

LE REPRÉSENTANT DE LA DIVISION DE RIGAUD DÉCÉDÉ SUBITEMENT

Le sénateur Arthur Boyer est décédé subitement, hier après-midi, vers cinq heures chez le Dr F. J. Shepherd, son ami chez qui il s'était rendu en visite.

M. Boyer naquit à Montréal le 9 février 1851. Il fit ses études au collège de Montréal et à Londres, Angleterre. Il fut élu député provincial de la division Jacques-Cartier en 1884, et successivement réélu en 1888 et 1890. Il fut alors appelé à entrer dans le ministère Mercier comme ministre sans portefeuille. Lors de la chute du gouvernement il fut nommé sénateur par la division de Rigaud. On a dans le temps beaucoup parlé de M. Boyer comme lieutenant-gouverneur.

En 1901, il fut nommé commissaire canadien à la grande exposition de Glasgow, Angleterre, et en 1903 à l'exposition "Franco-britannique" tenue à Londres.

Ses connaissances étendues en agriculture le firent nommer représentant du Canada à l'Institut Agricole International de Rome, en 1907.

M. Boyer laisse sa femme et deux filles Mme Mignault, et Mlle Juliette Boyer. La famille offre ses sympathies à la veuve.

Il y a dix ans

(du Devoir, 25 janvier, 1922)

M. Rodolphe Lemieux, et le français, Premier-Montréal de M. Omer Héroux.

Lettre d'Ottawa, de M. Georges Pelletier. Peu d'animation. — La loi des banques. — Le docteur Sproule fait sa prière en français.

Italie, France et Turquie, de M. Uldéric Tremblay.

Lettre de France, de M. Joseph Denis. La crise politique. — On veut éviter la guerre avec l'Allemagne. — Les dessous de l'affaire Caillaux.

Lettre de Québec, de M. Jean Dumont. — Le système Lancôt. — Pièce de défense de M. Gouin. — L'ajournement de l'affaire Prevost-Kelly.

WASHINGTON

AVANT LA FIN DE LA SEMAINE

LA CONFÉRENCE DU DESARMEMENT TOUCHE À SA FIN — LES QUESTIONS DE SIBÉRIE ET DU CHAN-TOUNG

Washington, 25. — (S.P.A.) — La conférence de Washington a étudié la question sibérienne, hier. Les délégués se sont presque accordés de plus sur les points de la question navale qui restent à étudier. Ils ont terminé une nouvelle définition des cadres du traité du Pacifique et avancé la solution du Chan-Toung et d'autres menus problèmes.

Les progrès de la journée ont été si rapides qu'il ne reste plus que très peu de choses à faire pour en arriver à la fin. Quelques-uns des plus optimistes prédisaient, hier soir que l'ajournement définitif aurait lieu avant une semaine.

La déclaration du Japon répudié tout dessein d'agrandissement en Sibérie et la réponse des États-Unis réitérant le désir qu'il n'y ait pas d'empirement permanent sur l'intégrité russe.

A part les Français qui se sont déclarés satisfaits de la promesse des Japonais, aucune autre délégation n'a pris part aux discussions.

Le dernier différend de principe à propos du traité naval, relativement aux fortifications du Pacifique, a été effacé durant les consultations officielles entre les chefs de délégations. Au lieu du plan anglais, on a adopté le plan japonais qui est de donner le nom des îles qu'il ne faudra pas fortifier à l'avenir.

Une autre cause de délai, c'est que les plénipotentiaires japonais ont exprimé le désir de soumettre la phraséologie de l'article relatif aux fortifications à l'approbation de Tokio.

COURTES NOUVELLES

GLEMENCEAU INTERVIENT
Nancy, France, 25. — Glemenceau a défendu son contrôle des vivres durant la guerre, Ernest Vilgrain, qui est jugé par un conseil militaire pour s'être infligé une blessure à la main pour échapper à la conscription.

Dans une lettre au tribunal, le Tigre déclare que Vilgrain est incapable de crime et qu'il désire exprimer publiquement à M. Vilgrain ses remerciements pour les services qu'il a rendus sous son administration.

LA GRIPPE A NEW-YORK

New-York, 25. — Le nombre de cas de grippe espagnole à New-York a continué à augmenter. Le département de la santé a annoncé que 123 cas avaient été rapportés dont 102 cas de pneumonie. Il y eut 64 cas de grippe espagnole dimanche et lundi.

Le commissaire Copeland a dit que la ville semblait avoir plus de cas qu'à l'ordinaire. Il dit que la température récente semble en être la cause.

LE SAINT-LAURENT

Washington, 25. — Des communications ont été échangées entre les États-Unis et la Grande-Bretagne à propos du projet de canalisation du Saint-Laurent, a-t-on dit à la Maison Blanche. Les fonctionnaires ont dit qu'il fallait un accord international avant que le congrès agisse.

UNE OUVRE DE SUZOR COTE

Québec, 25. — Vouant encourager les arts dans la province, M. L. A. David, secrétaire provincial, a fait l'achat pour le gouvernement de Québec d'un excellent tableau du peintre canadien Suzor Côté. Ce tableau mesure 10 pieds par 5 et représente un prêtre bénissant une église.

L'œuvre est intitulée: "La Bénédiction des Érables".

Ce tableau sera installé dans le musée que construira la province.

INHUMATION D'UN CARDINAL

Madrid, 25. (S.P.A.) — Les restes du cardinal Almaraz y Santos, archevêque de Séville, décédé à Madrid dimanche dernier, ont été transportés à la gare, hier, d'où un convoi les conduira à Tolède, lieu de l'inhumation.

Des ministres du cabinet espagnol, des militaires et dignitaires ecclésiastiques ont accompagné la dépouille mortelle par les rues de Madrid jusqu'à la gare.

Montréal, Toronto, Hamilton

Train de nuit.
Le Pacifique Canadien continue de donner un train de nuit direct, confortable et sûr, entre Montréal et Hamilton, Ont. Circulant sur la voie douce et unie de Peterborough et comprenant des voitures ordinaires, wagons-lits, derniers modèles, et wagons-lits à compartiment-buffet, ce train quitte Montréal, gare Windsor, à 10.30 p. m., tous les jours, samedi excepté, et arrive à Toronto, gare de la rue Yonge à 8.00 a. m. et à Hamilton (gare du T. H. and B. Ry.) 9.55 a. m.

Au retour, ce train quitte Hamilton à 8.00 p. m. et Toronto, gare de la rue Yonge, à 9.45 p. m., tous les jours, samedi excepté, arrivant à Montréal, gare Windsor, à 7.20 a. m.

Les wagons-lits à compartiments qui circulent sur ces trains comportent un buffet, qui permet de déjeuner avant d'arriver à destination. (réc)

Chez les ingénieurs

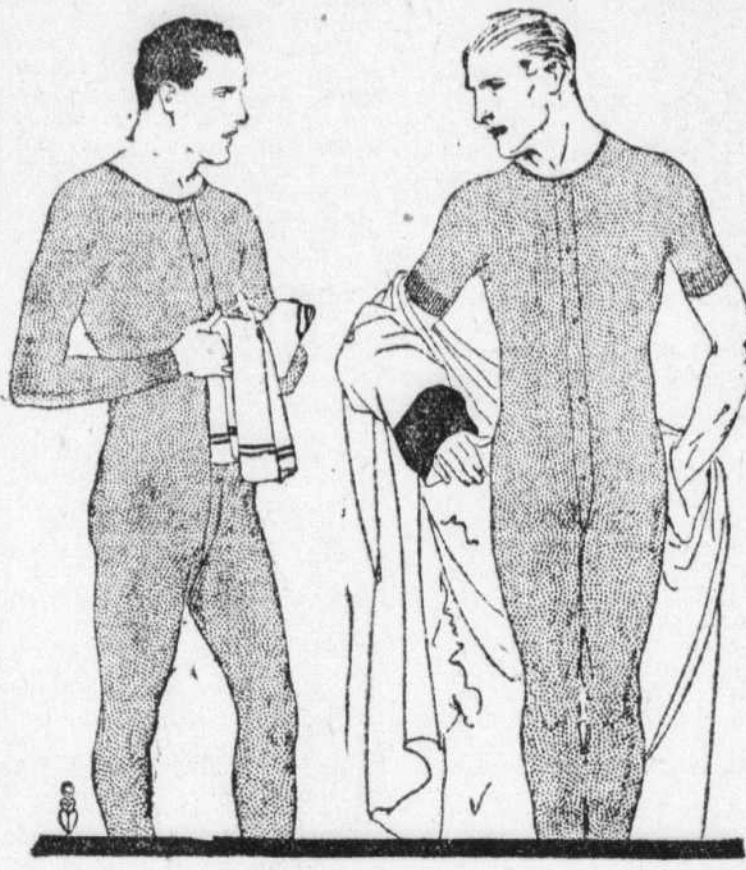
M. J.-G. Sullivan, ingénieur en chef à l'emploi du Pacifique Canadien, a été élu hier président de la Engineering Institute of Canada, hier, à la réunion annuelle de l'association. A la suite du congrès un banquet a été donné hier soir à l'hôtel Windsor.

TELEPHONE EST 8000

Aux Grands Magasins Dupuis

AVEZ-VOUS JAMAIS ENTENDU PARLER D'UN

Sous-Vêtement Combinaison à 2.49?



Combinaisons en belle laine, la plupart marque Penman; tricot par côtes ou "Spring-Needle"; séries incomplètes prises dans notre stock régulier; quelques-unes sont légèrement salies, mais toutes sont garanties parfaites.

19	grandeurs	34
23	"	36
23	"	38
13	"	40
14	"	42
3	"	44

Tant que le lot durera . . .

2.49

—Au rez-de-chaussée.

LAINE

LAINE à 4 brins pour chandails; choix de plusieurs nuances, en balles de 2 onces. Spécial, la balle, ...25

LAINE SHETLAND FLOSS, marque Zodiac, en balles d'une once; teintes: rose pâle, corail, bleu Royal, bruyère, mauve, jaune pâle, rouge clair et bleu Alice. La balle 12½

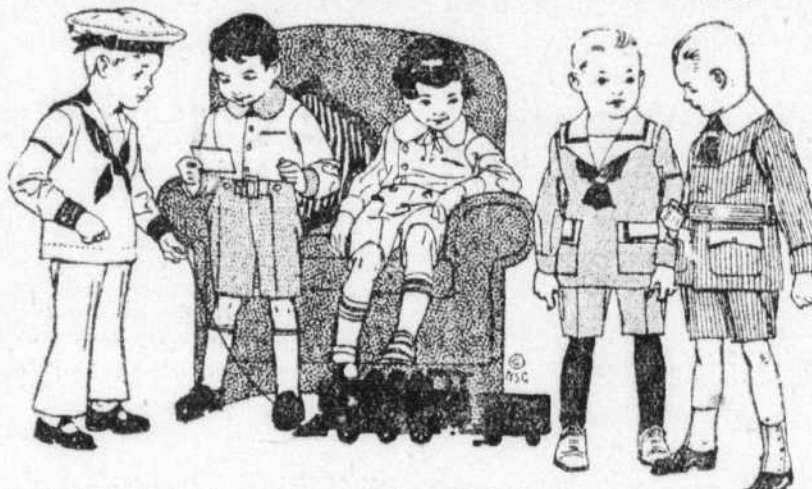
LAINE FINGERING ECOS-SAISE, marque Aberdeen ou White Heather, à 4 brins; teintes: noir, gris, blanc, bruyère, mélangé et Lovat. La lb. 2.99

LAINE FINGERING canadienne à 4 brins; une très belle laine pour tricot de tous genres; teintes: gris foncé, gris pâle, blanc, noir, jaune pâle, brun, rouge écarlate, bleu Alice. La lb. 1.39

LAINE à 4 brins pour chandails; teintes: bruyère, mélange, lovat, en écheveau de 1-4 de livre. Spécial, 4 écheveaux pour 2.49

— au rez-de-chaussée.

450 COSTUMES LAVABLES POUR GARÇONS DE 3 à 7 ANS



Lot no 1—
Modèle "Oliver Twist", en duck beige et blanc ou bleu et blanc; valeur de 1.75 pour 1.00

Lot no 2—
Modèle "Buster" pour garçons de 3, 4 et 5 ans; guingam rayé de fantaisie ou duck beige ou blanc; valeur de 3.00 pour 1.95

Lot no 3—
Grosse toile unie ou rayée; valeur de 4.50 pour 2.95

—Au premier.

ROBES LAVABLES pour FILLETTES



100 ROBES LAVABLES pour fillettes de 6 à 12 ans; très jolis modèles en guingam uni, rayé ou plaid de fantaisie; choix de plusieurs couleurs; col, poches et ceinture; nervures de fantaisie. Rég. 4.98 pour 3.98

300 ROBES LAVABLES pour fillettes de 6 à 12 ans; Guingam uni, rayé ou plaid de fantaisie; choix de modèles et de couleurs; col en pareil ou de couleurs combinées; poignets, poches et ceinture. Rég. 2.98 à 3.49 pour 1.98

ROBES LAVABLES pour fillettes de 2 à 12 ans; percale, indienne et guingam de couleurs unies, à rayures ou à carreaux; jolis modèles, avec col, ceinture, poches et nervures de fantaisie. Régulier 1.49 à 1.75 pour .98

— Au premier.

SPECIAUX du MATIN

En Vente à 9 heures tant, que les Lots Dureront

VADOUILLES en corde de coton, pour planchers; .25
jeudi matin
CASSEMOLES à bec, en aluminium "Wear-Ever", avec couvercle en aluminium; .59
pinte, mesure à vin. .49
Jeudi matin
SECHOIRS se fixant au mur; 6 bras de 24 pces de longueur; jeudi 49
THEIERS Rockingham décorés d'une large bande de couleur; régulier .95 pour .69

— au sous-sol.

Couvre-Chaussures



69 paires seulement de COUVRE-CHAUSSURES de première qualité, pour garçons; modèle à une boucle; pointures: 11 à 13 ou 4 à 5. Prix de solde, la paire

1.69

—Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 rue Sainte-Catherine Est, coin Saint-André et Saint-Christophe.
J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-président. J. J. Dugal, Directeur-Général.